



Sécurité publique et  
Protection civile Canada

Public Safety and Emergency  
Preparedness Canada

# **Sécurité publique et Protection civile Canada**

## **Rapport ministériel sur le rendement**

Pour la période se terminant le 31 mars, 2005

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., député  
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

**Canada** 

## Table des matières

<b>Section I : Survol</b>	
Message de la ministre	3
Message de la sous-ministre	4
Déclaration de la direction	5
Aperçu du Portefeuille	6
Aperçu des relations du Portefeuille	10
Résumé du rendement du Ministère	11
<b>Section II : Analyse des activités de programme par objectif stratégique</b>	
Gestion des mesures d'urgences et de sécurité nationale	14
Police et application de la loi	25
Sécurité de la population et partenariats	33
Leadership du portefeuille et gestion	43
<b>Section III : Renseignements supplémentaires</b>	
Tableau 1 : Comparaison des dépenses totales prévues	48
Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activité	49
Tableau 3 : Crédits votés et législatifs	50
Tableau 4 : Coût net pour le Ministère	51
Tableau 5 : Besoins Paiements de transfert par secteur d'activité	52
Liste des examens et des évaluations de 2004-2005	53
Initiatives horizontales	54
Stratégie de développement durable (SDD)	56
<b>Section IV : Autres sujets d'intérêt</b>	
Lois administrées par le Ministère et les organismes du Portefeuille	59
Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements	63

## Message de la ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur le rendement du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC) pour la période se terminant le 31 mars 2005. Le Portefeuille de la sécurité publique et de la Protection civile inclut, en plus du Ministère, la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Service correctionnel du Canada, le Centre des armes à feu Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, l'Agence des services frontaliers du Canada et trois organismes d'examen. Les différentes composantes du Portefeuille travaillent de concert afin d'assurer la sécurité du pays et de sa population tout en respectant le droit à la vie privée des particuliers.

Le présent rapport porte sur une période de développement et de croissance pour le Portefeuille. L'adoption de la *Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la protection civile*, en mars 2005, est une étape essentielle de la réalisation de l'engagement fondamental du gouvernement de protéger la population canadienne. Les principes enchâssés dans la *Loi* – leadership national, coordination du Portefeuille, partenariats et échange d'information – sont essentiels à une approche progressiste et détaillée en matière de sécurité publique.

L'année dernière, le Portefeuille a déterminé quatre grandes priorités stratégiques afin d'orienter nos efforts collectifs dans les domaines essentiels pour la sécurité des Canadiens : bâtir des collectivités sûres, améliorer la gestion des urgences, renforcer la sécurité nationale et améliorer la collaboration avec les partenaires internationaux, en particulier les États-Unis.

À mesure que nous avancerons, le Portefeuille continuera de renforcer son approche collective en matière de planification et de présentation de rapports. À cet effet, certaines structures, y compris les priorités et les organes de planification à l'échelle du Portefeuille, ont été mises en place afin de favoriser la coordination et l'orientation efficaces des activités et des priorités. Le Portefeuille continuera de travailler avec ses partenaires et les intervenants au cours des prochains mois et des prochaines années afin d'améliorer la communication de renseignements entre les partenaires du milieu de la sécurité publique, de bâtir des collectivités sûres pour les Canadiens et de protéger ainsi que de préparer la population en cas d'urgences.

Je vous invite à examiner le contenu du présent rapport et, si vous désirez formuler des commentaires, à consulter la liste des personnes-ressources du Ministère. Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : [www.psepc-sppcc.gc.ca](http://www.psepc-sppcc.gc.ca)

L'honorable A. Anne McLellan, C.P., députée  
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

## Message de la sous-ministre

J'ai le très grand plaisir de présenter le Rapport ministériel sur le rendement établi pour la seconde année d'existence du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC), qui a vu le jour en décembre 2003. Le présent document fait état des plans et des priorités pour l'exercice 2004-2005.

Au cours de la dernière année, le Ministère et le Portefeuille ont établi des plans et communiqué des rapports au sujet de leurs quatre priorités stratégiques à long terme, et continueront à le faire. Ces priorités sont : bâtir des collectivités sûres, améliorer la gestion des urgences, renforcer la sécurité nationale et améliorer la collaboration avec les partenaires internationaux – en particulier les États-Unis – sur des questions d'intérêts communs.

En avril 2004, le gouvernement du Canada a publié le tout premier rapport complet sur la Politique de sécurité nationale, *Protéger une société ouverte*. Bon nombre des projets annoncés dans la politique ont déjà été mis en œuvre : l'adoption du projet de loi C-6, loi habilitante rendant SPPCC responsable de l'évaluation et de la vérification des principales responsabilités et activités des ministères fédéraux en matière de sécurité; la création de la Table ronde transculturelle sur la sécurité, qui regroupe des membres des collectivités ethnoculturelles et religieuses du Canada; la mise sur pied du Centre des opérations d'urgence du gouvernement, chargé d'assurer la stabilité et la cohérence de la coordination et du soutien offerts par tout le gouvernement aux principaux intervenants nationaux en cas d'urgence nationale; les travaux fondamentaux visant l'établissement d'une tribune fédérale-provinciale-territoriale permanente sur les situations d'urgence.

Nous continuons aussi d'améliorer la sécurité des collectivités en misant sur la prévention de la criminalité. Le Centre national de prévention du crime contribue à accroître la sécurité des collectivités du Canada. En ce qui touche la gestion des urgences, nous avons établi des mécanismes fédéraux-provinciaux-territoriaux afin d'améliorer la coordination en cas d'urgence nationale. Enfin, les réalisations du Ministère visant le renforcement de nos relations avec les États-Unis comprennent la gestion efficace de nos frontières communes et la coordination permanente de nos politiques sur la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Les travaux de SPPCC sont essentiels à la sécurité des Canadiens. En effet, les efforts déployés contribuent largement à assurer la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Nous sommes déterminés à offrir aux Canadiens, par l'entremise de ce rapport, un aperçu de nos plans et de nos priorités. Les résultats atteints par le portefeuille de Sécurité publique et Protection civile Canada sont essentiels à la réalisation de nos objectifs en matière de sécurité publique. Cet engagement se traduit à la fois par les mesures que nous prenons pour remplir notre mandat et par le respect de notre obligation de rendre compte, l'une des pierres angulaires du système parlementaire démocratique canadien.

Margaret Bloodworth  
Sous-ministre  
Sécurité publique et Protection civile

## **Déclaration de la direction**

Je présente au Parlement le Rapport ministériel sur les plans et les priorités 2005-2006 de Sécurité publique et Protection civile Canada.

Le présent document se fonde sur les principes régissant l'établissement des rapports énoncés dans le *Guide pour la préparation de la partie III - Les rapports ministériels sur le rendement*.

- Il respecte les exigences relatives à l'établissement des rapports décrites dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Il se fonde sur une structure d'architecture des activités de programmes approuvée.
- Il fournit une base pour rendre compte des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations accordées.
- Il fait état de la situation financière au regard des dépenses prévues qui avaient été approuvées par le SCT

Margaret Bloodworth  
Sous-ministre, Sécurité publique et Protection civile

## Aperçu du Portefeuille

Au sein du gouvernement du Canada, le portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile est responsable de la gestion des crises et de la protection civile, de la sécurité nationale, de la police et de l'application de la loi, de la surveillance, des services correctionnels et du régime de mise en liberté sous condition, de la prévention du crime, de la protection des frontières canadiennes et des infrastructures essentielles.

Le Portefeuille se compose du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPCC) et de six organismes : Gendarmerie royale du Canada (GRC), Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Service correctionnel du Canada (SCC), Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), Centre des armes à feu Canada (CAFC) et Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Ses autres responsabilités comprennent une surveillance permanente et réelle des fonctions clés du Portefeuille, qui comporte aussi trois organes de surveillance, soit le Comité externe d'examen (CEE) de la GRC, la Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC).

En 2004-2005, ces organismes ont disposé d'un budget annuel total de 4,9 milliards de dollars et comptaient plus de 52 000 employés. Chaque organisme du Portefeuille, excepté le SCRS, établit son propre Rapport ministériel sur le rendement (RMR). Pour de plus amples renseignements sur ces rapports, le lecteur est prié de consulter le site Web de chaque organisme, dont l'adresse figure ci-dessous.

Voici de quelle manière le ministère de la SPPCC, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance contribuent, individuellement et collectivement, à l'avancement du programme de sécurité publique et de protection civile :

- Le **Ministère** donne des conseils d'orientation stratégique et exécute un vaste éventail de programmes et services nationaux de protection civile, de protection des infrastructures essentielles et de sécurité de la population. Il appuie la ministre en ce qui concerne tous les aspects de son mandat, en jouant le rôle de chef de file national en matière de sécurité publique, en donnant une orientation aux organismes et en rendant des comptes à la ministre et au Parlement au sujet des organismes. Relève également du Ministère le Bureau de l'inspecteur général du SCRS, qui remplit une fonction de vérification interne de la conformité du SCRS à la loi, aux directives de la ministre et à la politique opérationnelle. [www.psepc-sppcc.gc.ca](http://www.psepc-sppcc.gc.ca)
- La **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; dans les provinces, les territoires et les municipalités avec lesquels un contrat a été conclu, veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes et effectuer les enquêtes appropriées; assurer des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider les organismes canadiens et internationaux d'application de la loi en offrant une formation policière spécialisée et en fournissant des services de recherche, de laboratoire médico-légal, d'identification et d'informatique. [www.rcmp-grc.gc.ca](http://www.rcmp-grc.gc.ca)

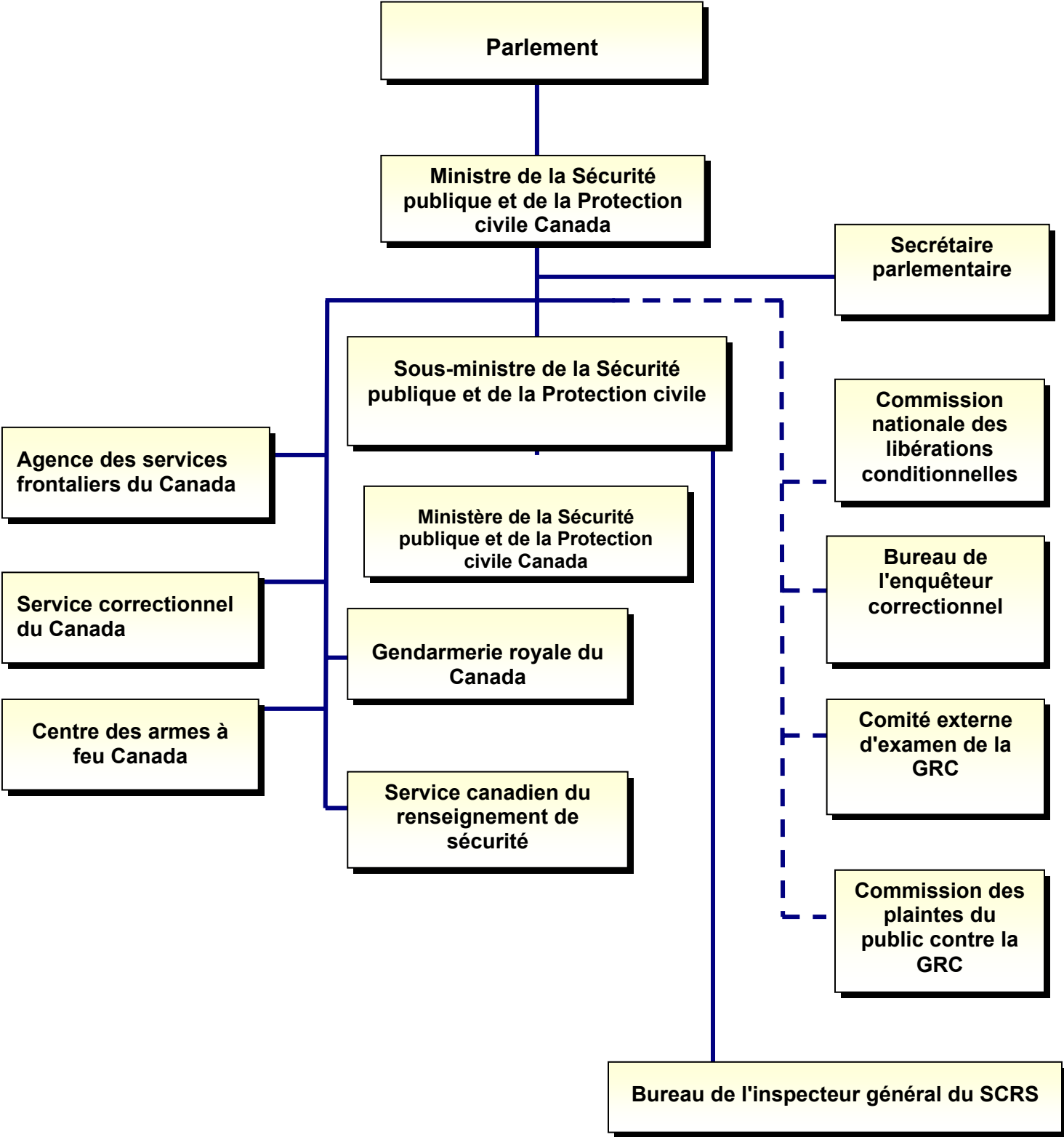
- Le **Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)** est chargé de mener des enquêtes et d'établir des rapports sur des activités pouvant raisonnablement être soupçonnées de constituer des menaces pour la sécurité du Canada. Le SCRS s'occupe également des évaluations de sécurité, sur demande, pour tous les ministères et les organismes fédéraux. [www.csis-scrs.gc.ca](http://www.csis-scrs.gc.ca)
- Le **Service correctionnel du Canada (SCC)** est chargé de contribuer à la protection de la société en incitant activement les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain. Le SCC est responsable de la prise en charge des délinquants qui sont incarcérés dans les établissements correctionnels fédéraux ou qui sont sous surveillance dans la collectivité, et qui ont été condamnés à une peine de deux ans ou plus. [www.csc-scc.gc.ca](http://www.csc-scc.gc.ca)
- La **Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)** est un organisme décisionnel quasi judiciaire et autonome qui a compétence exclusive et qui, en raison de son pouvoir discrétionnaire absolu, est autorisé à décider d'accorder, de refuser, d'annuler ou de révoquer la libération conditionnelle, ou encore d'y mettre fin. Sa mission est de contribuer à la protection de la société tout en favorisant la réinsertion sociale en temps opportun des délinquants en tant que citoyens respectueux des lois. La CNLC rend également des décisions pour ce qui est des délinquants incarcérés dans les établissements relevant des provinces ou des territoires qui n'ont pas leur propre commission des libérations conditionnelles. [www.npb-cnlc.gc.ca](http://www.npb-cnlc.gc.ca)
- Le **Centre des armes à feu Canada (CAFC)** est chargé de surveiller l'administration de la *Loi sur les armes à feu* et le Programme canadien des armes à feu (PCAF). La *Loi sur les armes à feu* et son règlement d'application régissent la possession, l'acquisition, le transport, et l'entreposage des armes à feu au Canada. Le CAFC vise à réduire le nombre de décès, de blessures et de crimes liés aux armes à feu grâce à des mesures visant, notamment, la délivrance de permis aux propriétaires d'armes à feu, la formation en matière de sécurité, l'enregistrement des armes à feu et la surveillance des frontières. Le CAFC constitue un organisme distinct au sein du portefeuille de SPPCC depuis 2003. [www.cfc-ccaf.gc.ca](http://www.cfc-ccaf.gc.ca)
- L'**Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)** gère la frontière du pays en appliquant et en administrant les lois nationales qui régissent les échanges commerciaux et les voyages, ainsi que les ententes et conventions internationales. L'ASFC réunit les principaux intervenants chargés de faciliter les déplacements transfrontaliers légitimes, de participer à la croissance économique ainsi que d'intercepter les personnes et les marchandises qui pourraient présenter une menace pour le Canada. Elle traite les marchandises commerciales, les voyageurs ainsi que les modes de transport; elle mène, dans les aéroports et les installations marines, des inspections secondaires à l'égard des aliments et des produits agricoles que les voyageurs importent, elle procède à des activités du renseignement, elle effectue des activités d'application de la loi, elle appuie les négociations relatives au libre-échange et elle effectue des vérifications de la conformité et des enquêtes sur le dumping et le subventionnement. [www.cbsa-asfc.gc.ca](http://www.cbsa-asfc.gc.ca)
- Le **Comité externe d'examen de la GRC (CEEGRC)** est un organisme impartial et indépendant qui vise à favoriser, au sein de la GRC, un régime de relations de travail juste et équitable, dans le respect des principes de droit applicables. Pour ce faire, il procède à un examen indépendant des appels portant sur des cas de discipline, de congédiement et de rétrogradation, ainsi que de certaines catégories de griefs, conformément aux dispositions de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. [www.erc-cee.gc.ca](http://www.erc-cee.gc.ca)
- La **Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC** reçoit les plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite de membres de la GRC et les examine de façon transparente, indépendante et objective. La Commission informe le public de son mandat et de ses services, examine ces plaintes, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques et établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations. De plus, elle s'efforce d'améliorer le processus de traitement des plaintes en faisant des recherches et en élaborant des

principes directeurs à cet égard. [www.cpc-cpp.gc.ca](http://www.cpc-cpp.gc.ca)

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC)** est chargé, en vertu de la Loi, de faire office d'ombudsman pour les services correctionnels fédéraux. Il a pour principale fonction de mener des enquêtes indépendantes, approfondies et opportunes concernant les décisions, les recommandations, les actes ou les omissions du Service correctionnel du Canada (SCC) pouvant affecter les délinquants individuellement ou en groupe. Le BEC peut instituer une enquête sur réception d'une plainte émanant d'un délinquant ou présentée en son nom, à la demande de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile ou de sa propre initiative. [www.oci-bec.gc.ca](http://www.oci-bec.gc.ca)



Portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile



<b>RÉSULTAT STRATÉGIQUE</b>	
<b>RENFORCER LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION CIVILE DES CANADIENS DANS UNE SOCIÉTÉ OUVERTE</b>	
<b>PRIORITÉS STRATÉGIQUES</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>MESURES CONTINUES EN MATIÈRE DE GESTION DES MESURES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ NATIONALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>UNE TROUSSE SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE INTÉGRÉE</b></li> </ul> </li> <li>• <b>LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION AU MOYEN DE PARTENARIATS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>UN LEADERSHIP EFFICACE ET EFFICIENT DU PORTEFEUILLE</b></li> </ul> </li> </ul>	
<b>EXTRANTS</b>	<b>RÉSULTATS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseils opportuns et professionnels</li> <li>• Réponses réfléchies et mesurées</li> <li>• Politiques stratégiques et législation</li> <li>• Mesures intégrées du service, gestion des risques et contrôle des ressources</li> <li>• Partenariats et approches concertées</li> <li>• Collecte, analyse et application des leçons retenues</li> <li>• Information du public</li> <li>• Accords sur les services de police des Premières nations</li> <li>• Connaissances fondées sur la recherche pour appuyer la politique et les programmes en matière de sécurité publique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'action stratégique, opérationnel et législatif durable</li> <li>• Approche globale et intégrée de la sécurité publique et de la gestion des mesures d'urgence</li> <li>• Gestion financière et assurance de la qualité saines</li> <li>• Continuum de partenariats, allant de la prévention du crime et de la protection civile, à la réinsertion sociale des délinquants et à l'aide aux sinistrés</li> <li>• Meilleure communication des renseignements et connaissances au sein du Portefeuille et chez les principaux intervenants</li> <li>• Contribution à des collectivités autochtones sûres et durables</li> <li>• Collectivités et infrastructures qui ont du ressort</li> </ul>
<b>RÉSULTAT FINAL</b>	
<b>RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA GESTION DES MESURES D'URGENCE</b>	

## RÉSUMÉ DU RENDEMENT DU MINISTÈRE

### Progrès et rendement par rapport aux engagements du RPP

Mesures continues en matière de gestion des mesures d'urgence et de sécurité nationale		
Priorités opérationnelles	Principaux résultats escomptés	Progrès réalisés
Politique et réponse stratégiques coordonnées à tous les genres d'urgences.	Liaison entre tous les ministères fédéraux et les principaux intervenants afin d'assurer une direction stratégique et coordonnée en cas d'urgence nationale.	<p><b>Satisfaction des attentes</b> Mise en œuvre continue du Centre des opérations du gouvernement (COG), qui est maintenant en mesure de communiquer par système vocal et par courrier électronique avec tous les ministères et les organismes fédéraux et avec toutes les provinces et tous les territoires.</p> <p>Mise en place d'un système de communications en direct et permanent avec le Centre national des opérations de la GRC. <b>Voir la page 16</b></p>
Programmes souples de gestion des mesures d'urgence.	Réaction concertée des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à tous les types d'urgences	<p><b>Satisfaction des attentes</b> Consultations approfondies sur le Système national d'intervention d'urgence (SNIU) et confirmation de la compatibilité des différents systèmes d'intervention d'urgence utilisés dans tout le pays.</p> <p>En avril 2005, le SNIU a été mis à l'épreuve et validé au cours de l'exercice « TRIPLE PLAY », exercice organisé conjointement avec les États-Unis et le Royaume-Uni et qui mettait à contribution 18 ministères et organismes fédéraux et deux gouvernements provinciaux. <b>Voir la page 17</b></p>
Infrastructures essentielles intégrées et cyberprotection.	Site Web canadien coordonné et unique sur la cybersécurité conçu pour signaler les menaces cybernétiques et les faiblesses des systèmes informatiques, illustrer les pratiques exemplaires et sensibiliser le public	<p><b>Satisfaction des attentes</b> Le 2 février 2005, la ministre responsable de SPPCC a annoncé la création du Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC). <b>Voir la page 17</b></p>
Politique coordonnée et réponse opérationnelle à des attentats terroristes intérieurs.	Mise à jour du Plan national de lutte contre le terrorisme	<p><b>Satisfaction des attentes</b> Le Plan national de lutte contre le terrorisme a été intégré au Système national d'intervention d'urgence (SNIU) en cours d'élaboration. <b>Voir la page 17</b></p>
Examen des outils législatifs dans un environnement où les menaces sont accrues.		<p><b>Satisfaction des attentes</b> SPPCC a participé activement à l'examen de la législation antiterroriste (projet de loi C-36), conjointement avec le ministère de la Justice, les organismes responsables du Portefeuille et d'autres ministères. <b>Voir la page 17</b></p>

<b>Une trousse sur la sécurité publique intégrée</b>		
<b>Priorités opérationnelles</b>	<b>Principaux résultats escomptés</b>	<b>Progrès réalisés</b>
Intégration permanente de l'information essentielle sur la sécurité publique entre les administrations.	<p>Établissement d'une vision stratégique pour la création d'un environnement d'échange de renseignements interopérable à l'appui de la sécurité et de la protection du public.</p> <p>Politiques et normes de gestion de l'information visant à assurer la cohérence des politiques nationales pour assurer la protection des renseignements personnels, l'intégrité des données et la sécurité de l'information partagée dans le cadre du RCISP.</p> <p>Intégration technique des principaux systèmes du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP) à l'appui de l'interopérabilité et de l'échange de données électroniques.</p>	<p><b>Satisfaction des attentes</b> On a élaboré une ébauche de la vision fédérale en matière de sécurité publique et d'interopérabilité, et on l'a fait connaître aux intervenants fédéraux afin d'obtenir leurs commentaires. Une fois définie, la vision constituera l'une des trois réalisations attendues du <i>Projet d'interopérabilité</i> de SPPCC, les deux autres étant une conception stratégique et un plan de mise en œuvre d'un cadre viable d'échange de renseignements, y compris des stratégies et des initiatives proposées visant à combler les écarts en matière d'échange de renseignements. <b>Voir la page 25</b></p> <p><b>Satisfaction des attentes</b> Inclusion acceptée dans le projet de loi C-6 (<i>Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile</i>) d'une disposition autorisant l'échange de renseignements entre les organismes du Portefeuille. On a procédé à un examen et fait appliquer les recommandations concernant la surveillance des renseignements personnels dans les organismes du Portefeuille. <b>Voir la page 25</b></p> <p><b>Satisfaction des attentes</b> Le Centre d'information de la police canadienne a élaboré avec succès des solutions logicielles permettant l'utilisation de normes de données. Trois intervenants clés (ASFC, SCC et CAFC) se sont engagés à mettre en œuvre une version pilote du Système national intégré d'information et de communication interorganismes. <b>Voir la page 28</b></p>
Leadership national pour les principaux projets de recherche et d'élaboration des politiques dans les domaines du crime organisé, de l'intégration du maintien de l'ordre et de la Banque nationale de données génétiques.	Approche coordonnée et stratégique en matière d'élaboration de politiques pour les projets clés du gouvernement.	<p><b>Satisfaction des attentes</b> Des améliorations à la législation sur l'ADN ont été édictées en mai 2005 (projet de loi C-13). Ces améliorations ont permis a) de recueillir une plus grande quantité d'ADN sur les lieux des crimes et b) d'inclure dans la Banque nationale de données génétiques l'ADN d'un plus grand nombre de types de délinquants (y compris les délinquants condamnés dans le passé). <a href="http://www.parl.gc.ca/common/Bills_Is.asp?lang=F&amp;Is=C13&amp;source=library_prb&amp;Parl=38&amp;Ses=1">http://www.parl.gc.ca/common/Bills_Is.asp?lang=F&amp;Is=C13&amp;source=library_prb&amp;Parl=38&amp;Ses=1</a> <b>Voir la page 31</b></p>
Responsabilisation et coordination en relation avec l'enquête O'Connor et ses répercussions, les politiques frontalières et le renouvellement des ententes sur les services de police conclues avec huit gouvernements provinciaux, trois gouvernements territoriaux et des gouvernements municipaux.	Coordination efficace des politiques relatives à la gestion de la frontière.	<p><b>Satisfaction des attentes</b> Efforts déployés avec les partenaires gouvernementaux pour assurer la mise en œuvre efficace du Plan d'action pour la création d'une frontière intelligente et du Partenariat pour la sécurité et la prospérité qui lui a succédé.</p> <p>Collaboration permanente des responsables de la justice et de l'application de la loi en ce qui concerne les problèmes communs et transfrontaliers liés à la criminalité, dans le cadre du Forum annuel sur la criminalité transfrontalière Canada-Etats-Unis. <b>Voir la page 30</b></p>

<b>Une trousse sur la sécurité publique intégré</b>		
<b>Priorités opérationnelles</b>	<b>Principaux résultats escomptés</b>	<b>Progrès réalisés</b>
Élaboration permanente de politiques correctionnelles fondées sur des données probantes et des études.	Intégration et coordination accrues des projets et des politiques en relation avec la criminalité et la victimisation.	<b>Satisfaction des attentes</b> Dans le cadre du processus de renouvellement de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement fédéral, le CNPC a organisé à l'automne 2004 une série de consultations internes et externes auprès de ses partenaires et intervenants clés, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux. On a consulté plus de 300 partenaires et intervenants clés qui ont exprimé, dans l'ensemble, leur soutien global à l'égard du renouvellement de la Stratégie telle que proposée. Ils ont également appuyé le rôle de leader continu du gouvernement fédéral en matière de prévention du crime par l'intermédiaire de la Stratégie nationale. <b>Voir la page 34</b>
<b>La sécurité de la population au moyen de partenariats</b>		
Solides partenariats avec les Autochtones au moyen du renforcement de la capacité de gouvernance.	Accès des collectivités des Premières nations à des services de maintien de l'ordre efficaces, professionnels et adaptés à la culture autochtone, selon les ressources disponibles.	<b>Satisfaction des attentes</b> En 2004-2005, la Direction générale de la police des Autochtones (DGPA) a négocié le renouvellement des cadres des Services de police communautaires des Premières nations en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et au Yukon. <b>Voir la page 36</b>
Offrir aux collectivités les outils, les connaissances et le soutien dont elles ont besoin pour aborder les causes profondes de la criminalité à l'échelle locale.	Participation accrue de la collectivité aux projets de prévention de la criminalité et à l'élaboration de solutions locales à la criminalité et la victimisation  Stratégies de prévention de la criminalité efficaces et durables répondant aux besoins des collectivités de tout le Canada	<b>Satisfaction des attentes</b> Au cours de l'exercice 2004-2005, le CNPC a soutenu 509 projets dans 261 collectivités. En 2004-2005, le CNPC a poursuivi sans cesse ses travaux dans tout le Canada, en milieu urbain et rural et dans les localités nordiques et éloignées.  On a mis au point une politique de prévention de la criminalité axée sur le développement social pour les collectivités des Métis, des Inuits et des Premières nations vivant dans les réserves et à l'extérieur des réserves. <b>Voir la page 33</b>
<b>Un leadership efficace et efficient du Portefeuille</b>		
Soutien opportun et souple accordé à la ministre, à la sous-ministre et à la haute direction.	Fournir un soutien permanent et des conseils stratégiques à la ministre et à la sous-ministre dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires et ministérielles — <i>activité continue</i>	<b>Satisfaction des attentes</b> On a fourni du support à la ministre et à la sous-ministre en support de leurs apparitions au Comités de la Chambre des communes et du Sénat pour le loi C-6. <b>Voir la page 42</b>
Mettre en œuvre le plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur moderne, la modernisation des ressources humaine, et le gouvernement en direct.	Engagement renforcé de gestion pour des initiatives de mesure, de reportage et d'évaluation — <i>activité continue</i>	<b>Satisfaction des attentes</b> En tant qu'élément de la transition, le département a établi les structures départementales de branche et un cadre de corporation intégré de services pour soutenir le mandat et les activités de noyau. Un procédé de planification des affaires a été développé pour assurer la coordination et la gestion des priorités et la répartition des ressources stratégiques à travers le nouveau département. En tant qu'élément de l'exécution continue de gestion, le département a établi un cadre de gestion des risques fondé sur les résultats pour quelques initiatives principales. <b>See page 42-44</b>

## MESURES CONTINUES EN MATIÈRE DE GESTION DES MESURES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ NATIONALE

**Initiatives visant à améliorer le système de gestion des urgences du Canada en ce qui touche tous les aspects de l'atténuation des risques, de l'état de préparation, de l'intervention et du rétablissement.**

### **En quoi est-ce important pour les Canadiens?**

Le Secteur de la gestion des mesures d'urgence et de la sécurité nationale de SPPCC réunit les fonctions de gestion des urgences de l'ancien Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, et les fonctions d'organisme de sécurité nationale de l'ancien ministère du Solliciteur général. En menant des activités de prévention des urgences et en assurant une intervention en cas d'urgence, SPPCC contribue à protéger les Canadiens des méfaits du terrorisme, des catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence d'envergure nationale.

Au sein du Secteur, la Direction générale des politiques agit à titre de chef de file du Ministère dans l'examen et l'élaboration de lois et de politiques concernant les enjeux liés à la gestion des urgences et à la sécurité nationale; la Direction générale des Opérations assure la coordination et le soutien continu dans tout le gouvernement en cas de menaces et d'urgences nationales; et la Direction générale de la préparation et du rétablissement des activités gère les programmes, y compris le Programme d'exercice national et les Programmes d'aide financière, qui appuient les efforts déployés au Canada en matière de protection civile et de rétablissement. Les trois directions, qui travaillent de concert, fournissent au gouvernement les conseils et le soutien dont il a besoin pour assumer sa toute première responsabilité, qui consiste à garantir la sécurité des citoyens.

### **Affectation des ressources**

	<b>Dépenses prévues (en milliers \$)</b>	<b>Autorisations totales reçues</b>	<b>Dépenses réelles</b>	<b>ETP</b>
Mesures d'urgence	48,522.5	47,498.0	45,567.7	264.0
Subvention de AAFCC	145,000.0	145,000.0	100,057.4	-
<b>TOTALE</b>	<b>193,522.5</b>	<b>192,498.0</b>	<b>145,625.1</b>	<b>264.0</b>

Voici les principaux programmes et initiatives pour lesquels le Ministère assume des responsabilités importantes :

- **Système national d'intervention d'urgence (SNIU)** — Système complet et intégré du Canada conçu pour fournir une réponse fédérale, provinciale et territoriale harmonisée à tous les types de situations d'urgence.
- **Centre des opérations du gouvernement (COG)** — Ce centre fournit un service de surveillance, de coordination, de gestion et de soutien continu dans tout le gouvernement aux intervenants clés à l'échelle nationale en cas de situation d'urgence nationale.
- **Plan national de lutte contre le terrorisme (PNLCT)** — Principal mécanisme utilisé par le Canada pour assurer une intervention stratégique et opérationnelle coordonnée en cas d'acte terroriste sur son territoire;
- **Programme de capacité opérationnelle** — Activités de formation, comme des exercices, des séminaires et des ateliers, visant à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme aux premiers intervenants de même qu'aux agents fédéraux et provinciaux;

- **Accords de gestion des conséquences de la lutte contre le terrorisme** — Y compris la possible participation à l'Exercice TOPOFF3, exercice conjoint Canada—États-Unis de lutte contre le terrorisme, dans le cadre duquel le Canada exécute ainsi un engagement qu'il avait pris dans la Déclaration sur la frontière intelligente et applique les lignes directrices Canada—États-Unis concernant les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN);
- **Initiative Accès légal** — Examen exhaustif des lois pour faire en sorte que les organismes responsables de la sécurité nationale et de l'application de la loi puissent toujours appliquer des méthodes d'accès légal à l'information pour déceler et prévenir le terrorisme et le crime organisé, et faire les enquêtes nécessaires, compte tenu des nouveaux progrès technologiques;
- **Programme conjoint de protection civile** — Programme à frais partagés visant à créer une capacité nationale plus robuste chez les premiers intervenants canadiens pour faire face aux dangers;
- **Accords d'aide financière en cas de catastrophe** — Accords signés avec les provinces ou les territoires pour les aider à faire face aux catastrophes importantes et à reprendre les activités après un sinistre lorsque leurs capacités ne suffisent pas.
- **Formation concernant les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN)** — Activité de formation uniformisée et de qualité supérieure offerte aux premiers intervenants de tout le Canada pour établir une capacité interopérable et robuste permettant de faire face aux incidents mettant en cause des armes CBRN.
- **Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles** — Programme permettant d'établir un partenariat avec les provinces et les territoires ainsi que les propriétaires d'infrastructures essentielles pour permettre plus de souplesse dans le cas des services qui sont essentiels à la vie de tous les Canadiens et Canadiennes.
- **Programme de recherche et de développement** — Programme permettant d'acquérir des connaissances sur les enjeux des Canadiens et Canadiennes en matière de protection des infrastructures essentielles et de gestion des mesures d'urgence, et il offre aussi des outils pour relever les défis.

#### Priorités opérationnelles pour 2004-2005

- Politique coordonnée et réponse opérationnelle à des attentats terroristes intérieurs
- Politique coordonnée et réponse stratégique à tout type d'urgences
- Examen des outils législatifs dans un environnement où les menaces sont accrues
- Programmes souples de gestion des mesures d'urgence
- Infrastructures essentielles intégrées et cyberprotection

<b>MESURES CONTINUES EN MATIÈRE DE GESTION DES MESURES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ NATIONALE</b>		
<b>Direction générale des Opérations</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Maintenir en place et, au besoin, mettre à jour le Plan national de lutte contre le terrorisme en consultant les partenaires clés.	Mise à jour du Plan national de lutte contre le terrorisme de manière à refléter le Système national d'intervention en cas d'urgence — <i>date de fin prévue : mars 2005</i>	Le Plan national de lutte contre le terrorisme a été intégré au Système national d'intervention en cas d'urgence (SNIU) en cours d'élaboration. Le SNIU inclura un nouveau plan axé sur tous les types de risques (terrorisme, catastrophes naturelles, attaques cybernétiques).
Faire partie du Centre d'évaluation intégrée des menaces (CEIM), qui fera appel aux	Prévention et élimination des menaces à la sécurité nationale au moyen de	Jusqu'ici, le Ministère a détaché un analyste principal, depuis octobre 2004, pour une période de deux ans. Un autre analyste sera détaché par rotation d'ici décembre 2005.

<p>ressources d'un large éventail de ministères et organismes afin de procéder à une analyse exhaustive de tous les renseignements disponibles sur les menaces éventuelles pour le Canada.</p>	<p>renseignements à jour, intégrés et à valeur ajoutée, axés sur la clientèle — <i>activité continue</i></p>	
<p>Mettre en œuvre le Centre des opérations du gouvernement pour assurer, jour et nuit, aux principaux intervenants nationaux, la coordination, la gestion et le soutien de la réponse à une urgence nationale.</p>	<p>Interconnexion de tous les ministères fédéraux et des principaux intervenants afin d'assurer un leadership coordonné stratégiquement en cas de situation d'urgence nationale — <i>pleine mise en œuvre prévue pour mars 2005</i></p>	<p>Le Centre des opérations du gouvernement (COG) est maintenant en mesure de communiquer par système vocal et par courriel avec tous les ministères et organismes fédéraux et avec toutes les provinces et tous les territoires.</p> <p>Le COG a créé un système de communications en direct et permanent avec le Centre national des opérations de la GRC et est en train d'élargir cette capacité pour l'offrir à d'autres centres fédéraux des opérations. Le système permet d'entreposer et d'échanger des documents et d'autres fichiers de façon centralisée et inclut également un service de messagerie, qui permet la discussion en temps réel entre les centres.</p> <p>Le COG peut à présent communiquer de façon sûre avec tout autre organisme canadien possédant un équipement vocal ou informatique, quel qu'en soit le type.</p> <p>Il est possible de communiquer par courriel à l'extérieur du Canada, avec tous les pays du G8 et avec l'OTAN. En outre, le COG maintient la communication en permanence et en direct avec nos partenaires des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie.</p> <p>Il est maintenant possible d'organiser des conférences vocales, ce qui permet au COG d'effectuer des conférences partout au Canada.</p>
<p>Mettre la dernière main à l'élaboration et à la mise en œuvre du Système national d'intervention en cas d'urgence (SNIU) dans le cadre de consultations avec les intervenants fédéraux et nationaux clés.</p>	<p>Réponse fédérale, provinciale et territoriale harmonisée à tous les types de situations d'urgence — <i>activité continue devant prendre fin en mars 2005</i></p>	<p>La mise en œuvre du SNIU a été amorcée en juin 2004 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de 2006; on a déjà apporté des améliorations considérables à la capacité d'intervention du gouvernement fédéral (y compris en améliorant les mécanismes de coordination avec nos partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux).</p> <p>SPPCC a amorcé des consultations approfondies sur le SNIU avec le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires, et les responsables ont confirmé que leurs différents systèmes d'intervention en cas d'urgence étaient compatibles.</p>



		<p>On a commencé à offrir une formation sur le SNIU aux responsables de SPPCC et d'autres ministères fédéraux. La formation se poursuivra et sera accompagnée d'activités et d'exercices qui permettront de confirmer la réalisation des objectifs de formation.</p> <p>En avril 2005, le SNIU a été mis à l'épreuve et validé au cours de l'exercice « TRIPLE PLAY », exercice organisé conjointement avec les États-Unis et le Royaume-Uni et qui mettait à contribution 18 ministères et organismes fédéraux et deux gouvernements provinciaux.</p>
Améliorer la coopération avec les autres administrations en accélérant le regroupement sous un même toit des organismes d'intervention d'urgence fédéraux, provinciaux et territoriaux.	Plans de « guichet unique » intégré pour la gestion des mesures d'urgence et des crises avec les ressources situées en région, réduction du temps d'intervention et accroissement de la coordination entre les administrations — <i>activité continue</i>	<p>En mars 2005, le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ont annoncé leur intention de mettre sur pied un centre de coordination commune et un bureau régional de l'Arctique de SPPCC à Yellowknife, qui partageraient les bureaux de la Division « G » de la GRC avec l'Organisation de mesures d'urgence des Territoires du Nord-Ouest. Ces organismes devraient être regroupés sous un même toit à l'automne 2005.</p> <p>Des discussions sont en cours avec d'autres partenaires provinciaux potentiels.</p>
Mettre à jour le Plan national de soutien, document qui décrit la structure, les processus et les procédures de gestion des mesures d'urgence qu'utilise le gouvernement fédéral pour offrir un soutien à une province ou un territoire touché par une catastrophe.	Précision des rôles et responsabilités des ministères et organismes fédéraux en cas de catastrophe dans une province ou un territoire, intégrés dans un plan de soutien cohérent et coordonné, conforme au Système national d'intervention en cas d'urgence — d'ici 2005	Le Plan national de soutien a été intégré au Système national d'intervention en cas d'urgence (SNIU) en cours d'élaboration. Le SNIU inclura un nouveau plan axé sur tous les types de risques (terrorisme, catastrophes naturelles, attaques cybernétiques).
Établissement d'une présence sur le Web : Intervention en cas d'incident de cybersécurité Canada (IICC).	Site Web canadien à guichet unique, sécurisé et coordonné, conçu pour signaler les menaces et les vulnérabilités informatiques, indiquer les pratiques exemplaires et accroître la sensibilisation — <i>en 2004</i>	<p>Le 2 février 2005, la ministre responsable de SPPCC a annoncé la création du Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques (CCRIC).</p> <p>On a également créé à la même date le site Web du CCRIC, lequel peut être consulté à l'adresse <a href="http://www.sppcc.gc.ca/ccric">http://www.sppcc.gc.ca/ccric</a>.</p> <p>Simultanément, SPPCC a annoncé une entente conclue avec Microsoft visant la collaboration en matière de cybersécurité, et le CCRIC a amorcé la mise en œuvre de cette entente au niveau opérationnel.</p>
Créer des forums permanents des ministres et des sous-	Système national de gestion des mesures d'urgences entièrement	Réunion des sous-ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux le 18 mai 2004

ministres fédéraux provinciaux et territoriaux sur la gestion des mesures d'urgence	intégré, assorti de normes et de priorités claires et fondé sur le leadership et l'expertise de tous les ordres de gouvernement — en 2004-2005	Réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux le 24 janvier 2005  Les deux forums ont convenu d'un mandat.  Les ministres ont convenu d'un plan de travail fédéral-provincial-territorial sur la gestion des urgences pour l'année à venir.
<b>Politique en matière d'infrastructures essentielles</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Moderniser la Loi sur la protection civile (1988).  Créer un groupe de travail des secteurs public et privé pour mettre au point une stratégie nationale sur la sécurité informatique	Cadre législatif mis à jour avec les autorités légales afin de faire face à toute la gamme des urgences en matière de sécurité publique, y compris les programmes d'atténuation, la protection des infrastructures essentielles et la cybersécurité — en 2005-2006  Élaboration de partenariats pour renforcer la capacité de prévoir, d'évaluer et de prévenir les cyberattaques — en 2004-2005	On a rédigé un document de consultation qui fournit une mise en contexte permettant l'examen de la Loi. Le document peut être consulté à <a href="http://www.sppcc.gc.ca">www.sppcc.gc.ca</a>  Après avoir mené des consultations internes et externes, le Ministère procédera à l'analyse des résultats et des instruments permettant de réaliser les objectifs stratégiques, et déterminera les modifications requises.  Le financement pour \$5M (a distribué plus de 2 ans) a été approuvé par le Conseil du Trésor.  On devrait exécuter le processus et rendre compte aux ministres à l'automne 2005.  En raison de la complexité et de la signification de la relation d'interdépendance entre la Stratégie nationale de protection des infrastructures essentielles et la stratégie nationale sur la sécurité informatique, la création de cette tribune a été retardée. On est en voie d'intégrer les deux stratégies afin d'adopter une perspective d'ensemble en matière de protection des infrastructures essentielles.  On a mené des consultations au niveau de la direction et avec les chefs de file des secteurs de l'industrie liés aux infrastructures essentielles afin de faciliter le processus de sélection.  On a amorcé deux études nationales qui constitueront la pierre d'assise de la Stratégie nationale sur la sécurité informatique : 1) Enquête sur le degré de sécurité informatique en relation avec les infrastructures essentielles; 2) Interdépendance des secteurs des infrastructures essentielles.
<b>Politique de sécurité nationale</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Évaluer les questions stratégiques de sécurité nationale en mettant l'accent en	Évaluation continue des questions stratégiques de sécurité nationale et élaboration d'options	On a allongé la liste des groupes terroristes au moyen d'une modification réglementaire.  Participation à la rédaction des projets de loi C-21

particulier sur les modifications futures des dispositions législatives ou de l'appareil de l'État	stratégiques relatives aux dispositions législatives ou à l'appareil de l'État correspondant à la menace — <i>activité continue</i>	<p>(<i>Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif</i>) et C-59 (<i>Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada</i>).</p> <p>Des évaluations sont en cours; on participe notamment à l'examen parlementaire de la <i>Loi antiterroriste</i>.</p>
Participer à titre d'organisme clé à l'examen parlementaire de la <i>Loi antiterroriste</i> (C-36) en particulier dans le domaine clé de la lutte contre le terrorisme	Examen exhaustif de la <i>Loi antiterroriste</i> conformément aux exigences de la loi — à compter de décembre 2004	<p>L'élaboration de l'examen est en cours depuis l'automne 2004.</p> <p>SPPCC a joué un rôle actif dans l'examen, conjointement avec le ministère de la Justice, les organismes du Portefeuille et d'autres ministères.</p> <p>La ministre et de nombreux hauts fonctionnaires ont comparu devant les deux comités parlementaires responsables de l'examen.</p> <p>SPPCC continuera de soutenir la ministre et les comités en leur fournissant les renseignements dont ils ont besoins pour remplir leur mandat.</p> <p>À l'heure actuelle, il est prévu que les comités soumettront leurs rapports en décembre 2005.</p> <p>On trouvera davantage de renseignements sur l'examen en consultant le site Web suivant : <a href="http://www.justice.gc.ca/fr/anti_terr/index.html">http://www.justice.gc.ca/fr/anti_terr/index.html</a>.</p>
Moderniser les dispositions législatives et les solutions techniques afin que les organismes chargés d'appliquer la loi et d'assurer la sécurité nationale conservent leur capacité d'avoir un accès légal à l'information dont ils ont besoin.	Efficacité accrue des enquêtes et des efforts de collecte de renseignements — <i>activité continue</i>	<p>SPPCC continue de faire des progrès dans l'examen et la modernisation de la loi afin de garantir que les organismes chargés d'appliquer la loi et d'assurer la sécurité nationale conservent leur capacité d'avoir un accès légal à l'information dont ils ont besoin, compte tenu des nouvelles technologies des télécommunications.</p> <p>Au cours de l'exercice 2004-2005, les responsables de Sécurité publique et Protection civile Canada, en partenariat avec les ministères de la Justice et d'Industrie Canada, ont organisé d'autres réunions approfondies et ciblées avec les intervenants clés afin d'examiner les enjeux techniques et les autres aspects des propositions du gouvernement visant l'accès légal. En se fondant sur la rétroaction obtenue, les responsables de SPPCC continuent de préciser les propositions afin d'assurer un équilibre entre la nécessité de faire appliquer la loi, d'une part, et les préoccupations en matière de sécurité nationale et les considérations économiques du secteur privé, d'autre part, tout en garantissant le respect de la <i>Charte des droits et libertés</i>.</p>
Élaborer un système amélioré et consolidé de liste de surveillance des terroristes, de	Amélioration de l'interopérabilité et de l'assurance de la qualité du partage de	Le système amélioré et consolidé de liste de surveillance des terroristes a été mené à bien en juin 2004 et est utilisé au Centre national d'évaluation du risque (CNER) de l'ASFC.

concert avec le Centre national d'évaluation du risque (CNER) de l'ASFC.	renseignements entre les organismes de sécurité relativement aux listes de surveillance des terroristes - <i>activité continue</i>	
<b>Politique de gestion des mesures d'urgence</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Stratégie CBRN du gouvernement du Canada	<p>Examen provincial-territorial (PT) et suggestions relatives à la Stratégie CBRN (avril 2004 et janvier 2005)</p> <p>Examen et approbation de la Stratégie CBRN par le Ministère (mars 2005)</p> <p>Communication officielle de la Stratégie CBRN par la ministre de SPPCC (<i>mars 2005</i>)</p> <p>Définition, conjointement avec Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC), des étapes à suivre pour élaborer des normes canadiennes d'équipement CBRN (<i>hiver 2004-printemps 2005</i>)</p>	<p>Les administrations PT fournissent des suggestions et soutiennent la Stratégie CBRN par le truchement d'un groupe de travail FPT sur la Stratégie CBRN. D'autres consultations FPT sur la mise en œuvre de la Stratégie CBRN auront lieu dans le cadre d'une nouvelle tribune FPT réunissant un plus grand éventail d'intervenants FPT. La nouvelle tribune devrait être mise en place à l'automne 2005.</p> <p>Acceptation de la Stratégie CBRN par le Ministère et approbation des options offertes aux ministres visant l'élaboration d'une capacité nationale CBRN dans le cadre de la Stratégie.</p> <p>En novembre 2004, SPPCC et RDDC ont entrepris des consultations afin de définir une approche pour l'élaboration de normes CBRN. Au printemps 2005, on a défini un secteur cible sur lequel on se fondera, dans l'avenir, pour créer une série de normes canadiennes en matière d'équipement CBRN.</p>
<b>Protection civile et rétablissement des activités</b>		
<b>Accords d'aide financière en cas de catastrophe</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Procéder à un examen permanent des Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) et élaborer un programme plus complet d'aide financière en cas de	Processus de demande simplifié pour les provinces et les territoires qui ont besoin d'une aide financière à la suite d'une catastrophe; portée élargie du programme pour tenir	<p><u>Partie I de l'IFIC – AAFCC:</u> Les réunions de consultation FPT sur l'examen des AAFCC se sont terminées avec succès en décembre 2004.</p> <p>Les intervenants PT sont en train d'examiner les lignes directrices révisées provisoires des AAFCC. SPPCC attend leurs commentaires.</p>

catastrophe	<p>compte de la gamme étendue de défis en matière de reprise des activités après un sinistre —</p> <p><i>Consultations fédérales-provinciales-territoriales à l'automne 2004</i></p>	<p>Les lignes directrices révisées des AAFCC devraient être communiquées en 2005-2006.</p> <p><u>Partie II de l'IFIC – Examen des instruments complémentaires</u></p> <p>Les responsables fédéraux ont déployé des efforts pour évaluer les résultats des programmes d'aide du gouvernement et les leçons tirées d'un échantillon représentatif de catastrophes importantes, et pour en améliorer la compréhension.</p> <p>On a défini des principes directeurs provisoires qui pourraient servir de fondement à ces instruments d'aide.</p> <p>Les responsables prévoient faire participer les provinces et les territoires à l'examen des résultats initiaux d'ici l'été 2005.</p> <p><u>Part III de l'IFIC – Inventaire</u></p> <p>L'inventaire préliminaire des programmes et des outils fédéraux en matière d'intervention en cas de catastrophe et de reprise des activités a été établi et affiché sur le site Web de SPPCC. (<a href="http://www.ocipep.gc.ca/fap/fdap_f.asp">http://www.ocipep.gc.ca/fap/fdap_f.asp</a>) – en octobre 2004. Les ministères concernés incluent SPPCC, Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence du revenu du Canada et Santé Canada.</p> <p>L'inventaire du programme ontarien de reprise après sinistre a été lié à l'inventaire de SPPCC en mars 2005.</p> <p>L'inventaire sera mis à jour régulièrement, au besoin. On prévoit que d'autres administrations relieront leur inventaire à celui de SPPCC en 2005-2006.</p>
-------------	--	---

**Division des exercices nationaux**

<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
<p>Parmi les programmes et initiatives dont le Ministère est le principal responsable il y a les Accords de gestion des conséquences de la lutte contre le terrorisme.</p> <p>En plus des activités planifiées, le Ministère a poursuivi la réalisation des engagements</p>	<p>Continuation d'échanges/séminaires inspirés du succès de l'exercice TOPOFF 2 en mai 2003 pour honorer l'engagement pris par le Canada dans la Déclaration sur la frontière intelligente et pour appliquer les lignes directrices Canada-États-Unis concernant les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).</p>	<p>En cours. En septembre 2004, la ministre s'est engagée à la participation à l'exercice TOPOFF 3, qui sera tenu au printemps de 2005-2006. Pendant la période visée, dix-huit organismes fédéraux situés à Ottawa et de nombreux de leurs centres des opérations régionaux partout au Canada ainsi que les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont conjugué leurs efforts pour élaborer toute une série de possibilités de perfectionnement et de formation liées à l'exercice TRIPLE PLAY.</p>

transfrontaliers, pris en 2003-2004, de se joindre à des exercices de lutte contre le terrorisme.		
Activités de formation, comme des exercices, des séminaires et des ateliers, visant à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme aux premiers intervenants de même qu'aux agents fédéraux et provinciaux.	On organise des exercices, des séminaires et des ateliers, et leurs résultats contribuent à l'élaboration continue du système national de gestion des urgences découlant de tous les types de dangers, y compris les conséquences d'actes terroristes.	En cours. Le Programme d'exercices nationaux a été établi à l'été 2005 pour appuyer l'orientation adoptée par le gouvernement dans la Politique de sécurité nationale de « tenir des exercices nationaux et internationaux réguliers auxquels participeront des civils et des militaires afin d'évaluer si le système national est capable de faire face à divers scénarios d'urgence ».
<b>Protection civile et rétablissement des activités</b>		
<b>Plans de continuité des opérations</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Procéder à des vérifications et à des essais des plans de continuité des opérations (PCO) et de reprise des activités après un sinistre des ministères et organismes fédéraux	Précision des rôles et des responsabilités des organismes centraux et nouvelles autorisations pour pouvoir évaluer et confirmer la capacité du gouvernement fédéral à fournir les services essentiels dans les situations d'urgence — <i>en 2004-2005 et par la suite</i>	Des consultations ont eu lieu avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, le Bureau du Conseil privé, Conseils et Vérification Canada et le Bureau du vérificateur général du Canada afin de clarifier les rôles et les responsabilités.  Le ministère de la Justice Canada a fourni un avis juridique, ce qui donne force de loi au programme des PCO en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i> .  Le SCT a accepté de modifier la Politique sur la sécurité du gouvernement.  On a terminé le Guide de vérification des PCO.
<b>Protection civile et rétablissement des activités</b>		
<b>Collège de la protection civile du Canada</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
De concert avec les autres ministères fédéraux, diriger la prestation de la formation de niveau 4 des premiers intervenants en cas d'attaques CBRN	Capacité nationale uniformisée dans les grandes villes du Canada pour faire face aux incidents CBRN — <i>activité continue</i>	La Stratégie CBRN du GDC a été annoncée en mars 2005 <a href="http://www.sppcc.gc.ca/publications/cbrn/strat_f.asp">http://www.sppcc.gc.ca/publications/cbrn/strat_f.asp</a> .  On a entrepris en mars 2005 l'élaboration d'une stratégie de formation globale afin d'orienter la mise en œuvre et la prestation continues du programme de formation des premiers intervenants en cas d'attaques CBRN.  Des consultations approfondies ont eu lieu avec les provinces et les territoires au sujet de cette stratégie  La stratégie révisée de formation devrait être

		<p>achevée à l'automne 2005.</p> <p>En 2004-2005, conjointement avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, on a offert à plus de 500 premiers intervenants en cas d'attaques CBRN une formation de niveau élémentaire, intermédiaire et avancée, de même qu'une formation des formateurs.</p> <p>Les cours d'introduction et les cours élémentaires seront offerts sur Internet (cours en ligne) à l'automne 2005, ce qui améliorera considérablement l'accès des premiers intervenants à la formation CBRN.</p>
<b>Protection civile et rétablissement des activités</b>		
<b>Accords d'aide financière en cas de catastrophe</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Élaborer un programme de fiabilité des infrastructures essentielles pour le Canada	Précision des rôles et des responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des organismes du secteur privé, amélioration de la viabilité et de la souplesse des infrastructures essentielles nationales - Énoncé de position devant être publié à l'automne 2004; consultations - automne et hiver 2004-2005	<p>L'énoncé de position du gouvernement du Canada relativement à une stratégie nationale pour la protection des infrastructures essentielles a été publié en novembre 2004, conformément à l'engagement pris dans la Politique de sécurité nationale.</p> <p><a href="http://www.ocipep.gc.ca/critical/nciap/positionpap_f.asp">http://www.ocipep.gc.ca/critical/nciap/positionpap_f.asp</a></p> <p>Dans le cadre de la Stratégie, on tente de clarifier les rôles et les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des organismes du secteur privé.</p> <p>Les responsables du PNFIE continuent de travailler en étroite collaboration avec les coordonnateurs des infrastructures essentielles nationales dans les cinq régions afin d'établir des plans provinciaux de protection des infrastructures essentielles (PIE) et d'assurer la liaison avec les gouvernements provinciaux. Par le truchement de ces travaux, SPPCC continue de coordonner les activités et les cadres stratégiques liés aux infrastructures essentielles afin d'assurer la compatibilité entre les programmes nationaux et provinciaux.</p> <p>SPPCC est en train d'entreprendre une série de mesures concertées afin de mieux coordonner nos activités de protection des infrastructures essentielles avec celles de nos partenaires du gouvernement américain. SPPCC collabore activement avec les États-Unis à l'élaboration de plans liés à la PIE dans le cadre de l'Accord sur la frontière intelligente et du plan d'action établi avec le département de la Sécurité intérieure.</p>

		<p>Par ailleurs, les membres du PNFIE reconnaissent l'importance des exercices qui permettent d'explorer l'interdépendance et la vulnérabilité des infrastructures transfrontalières et ont participé à l'exercice Silver Links, qui s'est déroulé dans la région des Grands Lacs et du Nord.</p>
--	--	---

#### **Autres remarques relatives au rendement**

Le Secrétariat de la Table ronde transculturelle sur la sécurité a été mis sur pied dans les délais prescrits, c'est-à-dire en février 2005. En raison de la restructuration organisationnelle, le Secrétariat de la Table ronde apparaîtra sous la rubrique Résultat stratégique - Un leadership efficace et efficient du Portefeuille dans les prochains Rapports ministériels sur le rendement.

#### **Partenaires**

La question de la sécurité nationale concerne plusieurs ordres de gouvernement, et le Ministère collabore étroitement avec des organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux et des organisations non gouvernementales afin de prévoir efficacement les nouvelles menaces et d'y réagir. En ce qui concerne la protection civile et la lutte contre le terrorisme, le Ministère collabore avec des partenaires au Canada et à l'étranger.

#### *Au Canada*

GRC, SCRS, ASFC, Bureau du Conseil privé, ministère de la Défense nationale, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Environnement Canada, ministère des Finances, ministère de la Justice, Transports Canada, provinces et territoires, premiers intervenants, organismes du secteur privé et non gouvernementaux (p. ex. Croix-Rouge, Fédération canadienne des municipalités, Canadian Waste Water Association, Association canadienne de l'électricité et l'Association des banquiers canadiens).

#### *À l'étranger*

Département de la Sécurité intérieure des États-Unis, département d'État des États-Unis, département de la Défense des États-Unis, département de la Justice des États-Unis, Federal Aviation Administration, Home Office du Royaume-Uni et bureau du procureur général de l'Australie. SPPCC contribue également dans une grande mesure à la planification des urgences civiles et à la protection des infrastructures essentielles de l'OTAN. De concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, SPPCC est un intervenant clé dans l'élaboration d'une stratégie en matière de sécurité informatique pour les pays de l'Organisation des États américains (OEA).



## UNE TROUSSE SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE INTÉGRÉE

**Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale.**

### En quoi est-ce important pour les Canadiens ?

Une trousse sur la sécurité publique intégrée exige non seulement la prestation des bonnes ressources aux bons endroits et au bon moment, mais aussi l'échange de renseignements entre les organismes qui ont pour mandat d'assurer la sécurité du public. C'est pourquoi la capacité d'élaboration des politiques du Ministère en matière de services de police et d'application de la loi a été consolidée dans le cadre des efforts qu'il déploie pour améliorer l'interopérabilité et l'échange d'informations entre les organismes clés qui s'occupent de la sécurité publique. Cela permet également à la ministre d'exercer un leadership national à l'égard de questions clés courantes au chapitre de la police et de l'exécution de la loi, et facilite la mise en commun de l'information visant la promotion d'objectifs relatifs à la sécurité publique. Chaque domaine et initiative en matière de politique publique dans la trousse est essentiel au renforcement de la sécurité publique.

### Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers \$)	Autorisations totales reçues	Dépenses réelles	ETP
14,991.2	19,283.8	16,349.2	102.0

**Voici les principaux programmes ou initiatives dont le Ministère est responsable :**

- **Interopérabilité de la sécurité publique** — Le Ministère élabore une vaste vision, une conception stratégique et un plan de mise en œuvre pour intégrer l'information et l'interopérabilité relatives à la sécurité publique parmi les ministères et les organismes du Canada. Pour ce faire, il mise sur les réalisations de l'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJ), qui a permis de mettre en œuvre le *Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP)* afin d'améliorer l'échange de renseignements entre les organismes de la justice pénale et les organismes d'exécution de la loi pour assurer la sécurité et la protection du public.
- **Le Programme national de lutte contre le crime organisé** coordonne l'information et les stratégies des administrations au Canada, en mettant l'accent sur les priorités clés que constituent les drogues illicites, les bandes de motards criminels, le crime économique, le crime technologique, le blanchiment d'argent, le trafic de personnes et le passage de clandestins, la corruption et les gangs de rue tout en abordant les questions d'intimidation dans le système de justice, le jeu clandestin, le vol de voitures et les activités du crime organisé dans la nouvelle industrie de l'exploitation des mines de diamants au Canada.
- **Le Forum sur la criminalité transfrontalière** appuie les efforts que déploient le Canada et les États-Unis pour assurer la sécurité à la frontière et favoriser plusieurs initiatives figurant dans la Déclaration sur la frontière intelligente et dans le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité qui lui a succédé.

### Priorités opérationnelles

- Intégration permanente de l'information essentielle sur la sécurité publique entre les administrations et les organismes canadiens
- Leadership national pour les principaux projets de recherche et d'élaboration des politiques dans les domaines du crime organisé, de l'intégration du maintien de l'ordre et de la banque nationale de données génétiques

- Responsabilisation et coordination en relation avec l'enquête O'Connor et ses répercussions, les politiques frontalières et le renouvellement des ententes sur les services de police conclues avec huit gouvernements provinciaux, trois gouvernements territoriaux et des gouvernements municipaux

<b>UNE TROUSSE SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE INTÉGRÉE</b>		
<b>Interopérabilité de la sécurité publique</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Promouvoir le Projet sur l'échange d'information en matière de sécurité publique et l'interopérabilité.	Établissement d'une vision stratégique pour la création d'un environnement d'échange de renseignements interopérable à l'appui de la sécurité et de la protection du public — <i>en 2004-2005</i>  Inventaire des initiatives en cours en matière d'échange de renseignements du gouvernement du Canada concernant la sécurité et la protection du public, y compris une stratégie d'atténuation pour combler les lacunes connues — <i>en 2004-2005</i>	On a élaboré une ébauche de la vision fédérale en matière de sécurité publique et d'interopérabilité, et on l'a fait connaître aux intervenants fédéraux afin d'obtenir leurs commentaires. Une fois définie, la vision constituera l'une des trois réalisations attendues du <i>Projet d'interopérabilité</i> de SPPCC, les deux autres étant une conception stratégique et un plan de mise en œuvre d'un cadre viable d'échange de renseignements, y compris des stratégies et des initiatives proposées visant à combler les écarts en matière d'échange de renseignements. L'inventaire des initiatives actuelles en matière d'échange de renseignements est en voie d'achèvement, et une analyse des écarts est en cours; ces deux mesures favoriseront la conception stratégique d'un nouvel environnement interopérable d'échange de renseignements qui sera destiné aux responsables gouvernementaux de la sécurité publique.
Surveiller et suivre les projets technologiques menés dans le cadre du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP) afin de moderniser les systèmes de gestion des cas et des documents en vue d'améliorer la sécurité publique.	Intégration technique des principaux systèmes d'information composant le RCISP afin de faciliter l'interopérabilité et l'échange de renseignements par voie électronique — d'ici 2005	En collaboration avec la GRC, obtention d'un financement visant à promouvoir le Projet d'identification en temps réel de la GRC.  Le Centre d'information de la police canadienne a élaboré avec succès des solutions logicielles permettant l'utilisation de normes de données.  Trois intervenants clés (ASFC, SCC et CAF) se sont engagés à mettre en œuvre une version pilote du Système national intégré d'information et de communication interorganismes.  Dans le cadre du projet pilote, on a amélioré l'architecture de l'information en configurant le flux de l'information dans le milieu de la justice pénale en Alberta.
Élaborer des stratégies nationales pour protéger les	Politiques et normes de gestion de l'information visant à assurer la	Inclusion acceptée dans le projet de loi C-6 ( <i>Loi sur le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile</i> ) d'une disposition autorisant

<p>renseignements personnels et gérer l'information au moyen du RCISP.</p>	<p>cohérence des politiques nationales pour assurer la protection des renseignements personnels, l'intégrité des données et la sécurité de l'information partagée dans le cadre du RCISP — <i>d'ici 2005</i></p>	<p>l'échange de renseignements entre les organismes du Portefeuille.</p> <p>On a procédé à un examen et fait appliquer les recommandations concernant la surveillance des renseignements personnels dans les organismes du Portefeuille.</p> <p>On est en train de réévaluer la nécessité d'élaborer des stratégies d'orientation nationale en matière de protection des renseignements personnels et de gestion de la formation dans le cadre du RCISP compte tenu des nouveaux engagements visant la création d'un concept stratégique et d'un plan de mise en œuvre pour assurer l'interopérabilité dans tous les domaines de la sécurité publique.</p>
<p>Élaborer et appliquer des normes communes de données et des outils connexes pour promouvoir l'interopérabilité.</p>	<p>Approbation et adoption de normes de données par les organismes participant au RCISP et d'autres intervenants clés pour l'élaboration ou le remaniement des systèmes d'information sur la justice pénale afin de permettre l'échange structuré de données électroniques — <i>activité continue</i></p>	<p>On a publié la version OR 1.2.1 entièrement bilingue des normes de données, une collection d'outils et de documents techniques destinés aux développeurs d'applications de la TI, qui permet aux partenaires d'échanger des données dans les deux langues officielles en utilisant une série courante de produits.</p> <p>Compte tenu de l'ensemble du programme d'interopérabilité en matière de sécurité publique, on réévaluera les travaux d'élaboration des normes afin d'élargir leur portée et de les appliquer à tous les enjeux liés à la sécurité publique.</p>
<p>Élaborer un système amélioré et consolidé de liste de surveillance des terroristes, de concert avec le Centre national d'évaluation du risque (CNER) de l'ASFC.</p>	<p>Amélioration de l'interopérabilité et de l'assurance de la qualité du partage de renseignements entre les organismes de sécurité relativement aux listes de surveillance des terroristes - <i>activité continue</i></p>	
<p>Prendre un engagement officiel pour promouvoir le RCISP et les activités d'interopérabilité auprès des participants fédéraux et d'autres intervenants clés.</p>	<p>Prendre un engagement officiel pour promouvoir le RCISP et les activités d'interopérabilité auprès des participants fédéraux et d'autres intervenants clés.</p>	<p>Afin de promouvoir les activités liées à l'interopérabilité, on a mis en place les deux structures de gouvernance suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité sur l'interopérabilité, qui regroupe des représentants supérieurs de l'ASFC, du SCC, du SCRS, de la CNLC, de SPPCC, de la GRC, du CAFC, du SCT et du ministère de la Justice. Ce comité joue un rôle de direction et fournit des conseils et des recommandations afin de faciliter les progrès visant l'instauration d'une interopérabilité généralisée en matière de sécurité publique.</li> <li>• Le Comité de direction du projet sur l'interopérabilité (CDPI), organisme consultatif du niveau des SMA qui regroupe des</li> </ul>

	<p>représentants de SPPCC, du SCT, du BCP, de TPSGC, de la GRC et du CST. Cet organisme consultatif assure la direction, fournit des conseils et prend des décisions afin de favoriser les progrès visant l'amélioration de l'interopérabilité dans les milieux responsables de la sécurité publique par le truchement du projet sur l'interopérabilité.</p> <p>La conception stratégique du nouvel environnement interopérable d'échange de renseignements proposera des options de gouvernance qui tiennent compte de l'élargissement de la portée de l'interopérabilité en matière de sécurité publique</p> <p>La mise en œuvre de la Déclaration commune pour le RCISP a été devancée par un engagement visant la définition d'une vision et d'une conception stratégique pour un nouvel environnement interopérable d'échange de renseignements destiné à assurer la sécurité du public et des collectivités canadiennes.</p> <p>Les relations avec les partenaires FPT seront renouvelées dans le cadre du nouvel environnement interopérable d'échange de renseignements. Ces relations devraient toucher tous les intervenants de la sécurité publique.</p>	
	<p>Signature d'une déclaration conjointe par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'administration de la justice sur une approche nationale d'échange de renseignements — <i>en 2004-2005</i></p>	
<b>Services de police et application de la loi</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Soutien stratégique du Programme canadien des armes à feu	Soutien soutenu et conseils stratégiques à la ministre et à la sous-ministre dans l'exercice de leurs fonctions en ce qui a trait au Programme canadien des armes à feu — <i>activité continue</i>	Conseils stratégiques offerts à la ministre sur le Programme canadien des armes à feu.  Examen du Rapport annuel du Centre des armes à feu Canada  Lancement du cadre d'évaluation pour les investissements en vue des initiatives de lutte contre la criminalité mettant en cause des armes à feu
Commencer avec la GRC les préparatifs de l'examen des accords sur les services de police pour huit provinces, trois territoires et plus de 200 municipalités	Approche coordonnée et en temps opportun de l'examen des accords actuels sur les services de police en mars 2012	Élaboration d'un processus en deux étapes convenu par les députés FPT au printemps 2005 et visant l'examen des accords sur les services de police — étape de la collecte des renseignements et étape de la négociation
Mettre en œuvre la Stratégie nationale visant la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle par Internet	Approche globale de la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle par Internet, y compris l'ajout d'outils d'enquête, la coordination d'une	Suivant la mise en œuvre de la <i>Stratégie du G8 pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet</i> , à laquelle le Canada a contribué, le Ministère a coordonné l'élaboration de la Stratégie nationale pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet.

	<p>administration à l'autre, l'éducation du public, la présentation de rapports et le respect des obligations internationales — <i>Date de début : 2004-2005, activité continue</i></p>	<p>La Stratégie nationale a été officiellement lancée en mai 2004. Elle poursuit trois objectifs généraux :  1) renforcer la capacité d'application de la loi;  2) assurer l'éducation du public et l'établissement de rapports; et 3) établir des partenariats avec l'industrie et les organismes non gouvernementaux.</p> <p>Dans le cadre de la Stratégie, le Ministère a également contribué à transformer <a href="http://www.cyberaide.ca/">Cyberaide.ca</a> (<a href="http://www.cyberaide.ca/">http://www.cyberaide.ca/</a>), un projet pilote lancé au Manitoba en 2002 par Child Find Manitoba, en un site Web national et en une ligne d'écoute téléphonique permettant au public de signaler les cas d'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, liés notamment à la pornographie juvénile et aux leurreurs par Internet. Cyberaide.ca reçoit et analyse l'information et transmet les pistes aux services appropriés d'application de la loi.</p> <p>A notez (le 24 janvier, 2005 – le 30 avril, 2005) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.228 millions de coups sur le site Internet depuis le lancement comparé à 871,000 avant le lancement</li> <li>• les rapports totaux est monté de 350 à 1394</li> <li>• les rapports de pornographie d'enfant a augmenté de 268 à 1148</li> <li>• les Rapports d'attirer (les enfants attirer pour rencontrer un étranger) est monté de 30 à 67</li> <li>• les Rapports de la Columbia britannique a augmenté de 21 à 114, l'Ontario de 69 à 191, le Nouvelle-Écosse de 3 à 17.</li> <li>• Les quatre premières provinces de reportages sont l'Ontario, le Columbie-britannique, le Québec et l'Alberta.</li> <li>• les demandes de l'éducation et des renseignements a augmenté de 51 à 149</li> </ul> <p><i>(Les comparaisons sont pour le même nombre de jours (98) avant le lancement national quand le tipline opérait comme un projet pilote)</i></p>
<p>Offrir un soutien sur le plan de l'élaboration de politiques et de la coordination aux équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés (EIALM) chargées de découvrir, de décourager et de prévenir les fraudes dans les marchés financiers</p>	<p>Maintenir la confiance des investisseurs dans les sociétés cotées en bourse et les marchés financiers au Canada au moyen de la surveillance efficace et de l'amélioration de la coordination entre les partenaires de l'initiative des EIALM — <i>Date de début : 2003-2004, activité continue</i></p>	<p>Amélioration de la reddition de comptes et de la gestion en relation avec l'initiative des EIALM grâce à la mise sur pied d'un conseil exécutif chargé d'assurer la coordination nationale et l'orientation stratégique. Le Conseil exécutif regroupe des représentants supérieurs des principaux ministères et organismes fédéraux : Justice Canada, ministère des Finances Canada, GRC et SPPCC. Au cours de l'année 2004-2005, le Conseil s'est réuni à deux reprises.</p> <p>Maintien des communications avec le secteur des valeurs mobilières pour a) renforcer les efforts déployés en matière de coordination et d'application de la loi entre l'industrie privée et les organismes chargés de l'application de la loi et b) garantir que</p>

		<p>les opinions de ces intervenants sont prises en considération</p> <p>Coordination et surveillance continues des activités d'évaluation et de mesure du rendement de l'initiative</p>
<p>Assurer le soutien stratégique de l'Agence des services frontaliers du Canada, y compris la mise en œuvre permanente du Plan d'action pour la frontière intelligente</p>	<p>Coordination efficace des politiques relatives à la gestion de la frontière — <i>Date de début : décembre 2003, activité continue</i></p>	<p>Coordination continue et efficace de la politique avec l'ASFC et les autres ministères et organismes du Portefeuille et axés sur la sécurité publique (activités continues)</p> <p>Efforts déployés avec les partenaires gouvernementaux pour assurer la mise en œuvre efficace du Plan d'action pour la création d'une frontière intelligente et du Partenariat pour la sécurité et la prospérité qui lui a succédé (<a href="http://www.psepc.gc.ca/publications/news/2005/20050627_f.asp">http://www.psepc.gc.ca/publications/news/2005/20050627_f.asp</a>) (<i>activité continue</i>)</p> <p>Les réalisations connexes sont les suivantes :</p> <p>1) Obtention d'un financement pour l'initiative relative à la sécurité des conteneurs (février 2005) et analyse en cours des ports où le Canada pourrait déployer des agents dans le cadre de l'initiative;</p> <p>2) signature d'une lettre d'intention sur l'interopérabilité radio (octobre 2004) par le Canada et les États-Unis et participation des provinces et des territoires à l'élaboration d'une stratégie nationale destinée à améliorer l'interopérabilité radio au Canada et avec les États-Unis (<i>activité continue</i>); et 3) négociation des priorités en matière de sécurité pour le lancement du Partenariat nord-américain trilatéral pour la sécurité et la prospérité (mars 2005).</p> <p>Collaboration permanente des responsables de la justice et de l'application de la loi en ce qui concerne les problèmes communs et transfrontaliers liés à la criminalité, dans le cadre du Forum annuel sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis (<a href="http://www.psepc.gc.ca/publications/news/2004/1022_fasp">http://www.psepc.gc.ca/publications/news/2004/1022_fasp</a>).</p> <p>Les résultats sont les suivants : 1) réalisation d'évaluations conjointes canado-américaines sur les menaces liées aux drogues (<a href="http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/drug_threat_f.asp">http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/drug_threat_f.asp</a>) et au vol d'identité (<a href="http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/identity_theft_f.asp">http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/identity_theft_f.asp</a>) et création d'un conseil consultatif public conjoint concernant l'« hameçonnage » sur Internet; (<a href="http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/p">http://www.psepc.gc.ca/publications/policing/p</a></p>

		<p><a href="#">hishing_f.asp</a>); 2) accord visant l'organisation d'une tribune pour examiner les enjeux liés aux collectivités des Premières nations et à la frontière canado-américaine et élaboration d'un plan de suivi (<i>activité continue</i>); et 3) lancement d'une évaluation sur le trafic de personnes (<i>activité continue</i>).</p>
<p>Coordonner le travail du Comité national de coordination sur le crime organisé (CNC), y compris ses sous-groupes et comités régionaux, et lui offrir un soutien en matière de politiques et de recherche; assurer la présidence du CNC</p>	<p>Amélioration de la coordination et de l'élaboration des politiques et de l'échange de renseignements entre les intervenants clés du secteur public, des services de police et des procureurs qui luttent au Canada contre le crime organisé — <i>Réunions semestrielles du Comité national de coordination sur le crime organisé</i></p>	<p>Coordination continue, logistique et communication de commentaires importants en relation avec 1) les réunions plénières semestrielles du CNC organisées en mai et en décembre 2004; et 2) la réunion du comité directeur du CNC tenue en novembre 2004</p> <p>Dans le cadre des réunions du CNC de 2004, on a examiné, notamment, les priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les drogues illégales (incluant les installations de culture de la marijuana et les produits chimiques précurseurs);</li> <li>• crimes économiques (fraude financière, blanchiment d'argent, vol d'identité) ;</li> <li>• la marchandise contrefaçon;</li> <li>• le trafic humaine;</li> <li>• gangs de la rue;</li> <li>• vol d'autos</li> </ul>
<p>Appuyer l'Initiative de lutte contre le crime organisé au sein des Premières nations</p>	<p>Accroissement de la collecte et de l'échange de renseignements au moyen de l'amélioration du partenariat entre la police des Premières nations, la GRC et d'autres organismes d'application de la loi canadiens et américains dans le cadre de groupes de travail entièrement intégrés formés de multiples organismes sur le crime organisé, comme les équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) — <i>Date de début : 2001-2002, activité continue</i></p>	<p>Contribution au renforcement des relations et amélioration de l'échange des renseignements entre la GRC, les services de police des Premières nations et d'autres organismes chargés de l'application de la loi (principalement la Sûreté du Québec)</p> <p>Les agents des Premières nations ont amélioré leurs capacités en matière de renseignement et d'enquêtes criminelles grâce à une formation officielle et non officielle (c.-à-d. en cours d'emploi).</p> <p>Bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, l'initiative a une incidence sur le crime organisé au sein des collectivités autochtones et dans les environs, surtout au Québec, grâce à l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé autochtone.</p> <p>Dans certaines régions, les aptitudes et les connaissances acquises par les agents des Premières nations qui participent à l'initiative de lutte contre le crime organisé sont transmises dans les services de police locaux. Fait intéressant, dans certains cas, cette pratique se déroule avant que la participation des agents à l'initiative de lutte contre le crime organisé ne prenne fin.</p> <p>L'évaluation de l'initiative a débuté en 2004 (<i>activité continue</i>).</p>
<p>Coordonner les activités de</p>	<p>Renforcement de la capacité de déterminer</p>	<p>Le Budget de 2005 n'a autorisé qu'un financement de 117 M\$ pour les cinq prochaines années, ce qui</p>

<p>planification stratégique et d'évaluation pour l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité</p>	<p>et d'appuyer l'affectation optimale des ressources et les options en matière de financement — <i>en 2004</i></p>	<p>entraîne une réduction des ressources disponibles pour les Unités intégrées contre les produits de la criminalité. Compte tenu des écarts dans le financement, on a élaboré des stratégies afin de garantir une qualité de services satisfaisante dans les Unités intégrées contre les produits de la criminalité. Les solutions de financement devraient être mises en œuvre au cours de l'exercice à venir.</p>
<p>Assurer la présidence de la CICAD (Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues) de l'Organisation des États américains</p>	<p>Renforcer le rôle de chef de file du Canada dans les Amériques dans le domaine de la lutte contre la drogue, de la promotion des intérêts du Canada en matière de sécurité publique et encourager une approche équilibrée pour réduire l'offre et la demande de drogues illicites — <i>Assurer la présidence de la CICAD jusqu'en novembre 2004 et continuer à y participer de façon active après 2004</i></p>	<p>SPPCC a financé les projets suivants de la CICAD :</p> <p>Au Pérou, on a organisé un séminaire de formation technique sur le contrôle des substances chimiques à la <i>Andean Regional Counter Drug Intelligence School</i>. Dix-sept agents d'application de la loi provenant de la sous-région andine (Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela) y ont participé.</p> <p>On a organisé à Vancouver un symposium intitulé « Symposium de l'Organisation des États américains (OEA) sur la gestion de frontières : un dialogue sur la coopération transfrontalière et l'intégrité des frontières ». Des représentants provenant de 30 des 34 pays de l'OEA y ont pris part. Le Symposium a permis a) de favoriser l'échange des pratiques exemplaires dans le domaine de la gestion concertée des frontières; et b) de déterminer les défis de l'hémisphère associés à la prévention du terrorisme, à la lutte contre le terrorisme, au trafic de stupéfiants et au crime organisé transnational.</p> <p>On a tenu à Sainte-Lucie un atelier sur les programmes efficaces de traitement de la toxicomanie destinés aux délinquants, qui a regroupé des représentants de huit États membres de l'OEA. À la suite de l'atelier, chaque équipe nationale a déterminé ses axes prioritaires d'intervention afin d'améliorer les services offerts aux délinquants, y compris en élaborant un plan d'action et en précisant les prochaines étapes.</p>
<p>Coordonner l'élaboration de politiques, la planification stratégique et le soutien de la banque de données génétiques</p>	<p>Approche coordonnée et stratégique de l'élaboration de politiques pour les principales initiatives gouvernementales — <i>activité continue; examen parlementaire de la législation concernant la banque nationale de données génétiques en 2005</i></p>	<p>Des améliorations à des dispositions législatives sur l'ADN ont été édictées en mai 2005 (projet de loi C-13). Ces améliorations permettent a) de recueillir une plus grande quantité d'ADN sur les lieux des crimes et b) d'inclure dans la banque nationale de données génétiques l'ADN d'un plus grand nombre de types de délinquants (y compris les délinquants condamnés dans le passé).</p> <p>L'examen parlementaire des dispositions législatives sur la banque nationale de données génétiques devrait débiter en 2005.</p>



## LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION AU MOYEN DE PARTENARIATS

**Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale.**

### **En quoi est-ce important pour les Canadiens ?**

Le Canada a réalisé des progrès importants au cours des dix dernières années dans la lutte contre la criminalité. Le taux d'incarcération a continué de diminuer au fil des ans et la plupart des mises en liberté sous condition (semi-liberté, libération conditionnelle totale et mise en liberté d'office) se terminent avec succès. Malgré de fortes indications selon lesquelles notre système correctionnel et de mise en liberté sous condition fonctionne bien, des améliorations sont prévues pour en accroître l'efficacité afin de contribuer à la sécurité des Canadiens et de leurs collectivités.

Pour obtenir une approche équilibrée et globale de la sécurité de la population, le Ministère s'est servi de sa capacité en matière d'élaboration de politiques et de recherche dans les services correctionnels et la justice pénale pour appliquer le Programme des services de police des Premières nations (PSPPN) et la Stratégie nationale pour la prévention du crime. Cette approche maximise la contribution des services de police communautaires de première ligne à la réduction des troubles sociaux et de la peur du crime grâce aux caractéristiques positives de solutions locales au crime et à la victimisation par le développement social. De cette façon, des partenariats durables permettent d'obtenir la sécurité de la population; des systèmes d'évaluation et de diffusion des connaissances sont mis en place pour appuyer le progrès continu et le bien-être collectif.

### **Affectation des ressources**

<b>Dépenses prévues (en milliers de \$)</b>	<b>Autorisations totales reçues</b>	<b>Dépenses réelles</b>	<b>ETP</b>
167,552.6	158,067.3	155,240.6	197.0

Les principaux programmes et initiatives à l'appui de la sécurité de la population au moyen des partenariats sont les suivants :

- **Stratégie nationale pour la prévention du crime** – vise à réduire le crime et la victimisation au moyen d'une approche de « prévention du crime par le développement social », en faisant ressortir la nécessité de mettre l'accent sur les facteurs qui exposent une personne aux risques, dont la violence familiale, l'abus de drogues et les problèmes scolaires. En 2004-2005, le CNPC a entrepris de renouveler sa Stratégie nationale, ce qui comprend une vaste consultation auprès de ses partenaires et intervenants clés.
- **Politique sur la police des Premières nations** – facilite la négociation et la mise en œuvre d'accords de financement à frais partagés dans le cadre d'ententes tripartites entre les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux et les Premières nations.
- **Approche correctionnelle judicieuse** – vise à améliorer la sécurité publique en renforçant les stratégies de soutien de la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants, y compris des stratégies axées sur les délinquants autochtones et leurs collectivités ainsi que les approches novatrices de la justice réparatrice.

### **Priorités opérationnelles**

- Élaboration permanente de politiques correctionnelles fondées sur des données probantes et des études
- Solides partenariats avec les Autochtones au moyen du renforcement de la capacité de gouvernance

- Fourniture aux collectivités des outils, des connaissances et du soutien dont elles ont besoin pour aborder les causes profondes de la criminalité au niveau local

<b>LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION AU MOYEN DE PARTENARIATS</b>		
<b>Système correctionnel et justice pénale</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Faire face à la surreprésentation des Canadiens autochtones dans le système de justice pénale au moyen de la mise en place de modèles de guérison adaptés à la culture, en matière correctionnelle et de justice dans les collectivités autochtones	Capacité accrue des collectivités de travailler avec les victimes, les délinquants et les familles grâce à la formation et à des réunions sur des sujets pertinents – <i>activité continue</i>	Vingt-cinq membres de collectivités autochtones appartenant à deux Premières nations et à une organisation métisse provinciale ont reçu de la formation sur divers sujets afin de faire progresser les stratégies de guérison communautaires; des recherches ont été effectuées avec la Nation métisse de la Saskatchewan pour vérifier sa capacité à mettre en œuvre une stratégie axée sur les services correctionnels et la guérison communautaires; au total, neuf réunions sur des questions comme la mobilisation et la guérison communautaires, dans un contexte chrétien, ont été organisées.
	Diffusion des connaissances acquises dans le cadre de projets pilotes entrepris dans les collectivités et les organisations autochtones, les autres ordres de gouvernement et les universités – <i>activité continue</i>	Publication et distribution de neuf nouveaux rapports à plus de 400 personnes et sur Internet; publication d'un chapitre d'un livre sur une recherche sur les Autochtones; présentation des conclusions de la recherche lors de cinq conférences régionales, nationales ou internationales et dans trois universités.
	Soutien fédéral coordonné et démonstration de modèles de guérison holistique communautaires par l'entremise du Comité directeur des SMA sur la stabilité et le mieux-être des collectivités des Premières nations et d'autres moyens – <i>activité continue</i>	Coordination et soutien continus de deux projets de guérison communautaire et mise en œuvre de trois nouveaux projets avec d'autres partenaires fédéraux et provinciaux-territoriaux, dont un sous l'égide du Comité directeur des SMA.
Appuyer les initiatives qui renforcent l'approche correctionnelle judiciaire, y compris la surveillance	Publication de rapports de recherche sur le Projet de surveillance dynamique des délinquants sexuels, le Projet de rapports	Le 6 <sup>e</sup> rapport provisoire sur le Projet de surveillance dynamique a été préparé le 1 <sup>er</sup> novembre 2004 et envoyé à tous les secteurs de compétences. Des analyses des données pour le Projet de rapports présentenciels ont été effectuées et le rapport final a été rédigé en mars 2005. L'étude sur la gestion

<p>communautaire des délinquants sexuels, l'incidence des rapports présentenciels et les méthodes de gestion des cas en probation</p>	<p>présentenciels, l'étude sur la gestion efficace des cas en probation – <i>en 2004</i></p> <p>Sensibilisation accrue du public sur les questions correctionnelles – <i>activité continue</i></p> <p>Intégration mieux réussie des délinquants au moyen de programmes améliorés de réinsertion sociale et limitation de l'incarcération – <i>activité continue</i></p>	<p>efficace des cas en probation est terminée et le rapport a été publié en 2004 (consulter le site Web du Ministère).</p> <p>Un rapport faisant état des tendances au sein du système de justice pénale a été publié en novembre 2004.</p> <p>L'Aperçu statistique : le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, qui fournit, en langage simple, des renseignements statistiques sur le système a été publié en décembre 2004 (consulter le site Web du Ministère).</p>
	<p>Soutien fédéral coordonné et démonstration de modèles de guérison holistique communautaires par l'entremise du Comité directeur des SMA sur la stabilité et le mieux-être des collectivités des Premières nations et d'autres moyens – <i>activité continue</i></p>	<p>Coordination et soutien continu de deux projets de guérison communautaire et mise en œuvre de trois nouveaux projets avec d'autres partenaires fédéraux et provinciaux-territoriaux, dont un sous l'égide du Comité directeur des SMA.</p>
<p>Appuyer les initiatives qui renforcent l'approche correctionnelle judiciaire, y compris la surveillance communautaire des délinquants sexuels, l'incidence des rapports présentenciels et les méthodes de gestion des cas en probation</p>	<p>Publication de rapports de recherche sur le Projet de surveillance dynamique des délinquants sexuels, le Projet de rapports présentenciels, l'étude sur la gestion efficace des cas en probation – <i>en 2004</i></p> <p>Sensibilisation accrue du public sur les questions correctionnelles – <i>activité continue</i></p> <p>Intégration mieux réussie des délinquants au moyen de programmes améliorés de réinsertion sociale et limitation de l'incarcération – <i>activité continue</i></p>	<p>Le 6<sup>e</sup> rapport provisoire sur le Projet de surveillance dynamique a été préparé le 1<sup>er</sup> novembre 2004 et envoyé à tous les secteurs de compétences. Des analyses des données pour le Projet de rapports présentenciels ont été effectuées et le rapport final a été rédigé en mars 2005. L'étude sur la gestion efficace des cas en probation est terminée et le rapport a été publié en 2004 (consulter le site Web du Ministère).</p> <p>Un rapport faisant état des tendances au sein du système de justice pénale a été publié en novembre 2004.</p> <p>L'Aperçu statistique : le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, qui fournit, en langage simple, des renseignements statistiques sur le système a été publié en décembre 2004 (consulter le site Web du Ministère).</p>
<p>Consulter d'autres ministères et intervenants pour présenter une évaluation des</p>	<p>Mise en œuvre des projets pilotes visant à faire l'essai d'approches et de modèles novateurs en matière de justice</p>	<p>Deux projets pilotes en matière de justice réparatrice – un faisant appel à des forums de justice communautaire comme solution de rechange à la judiciarisation et l'autre faisant appel à des rencontres postsentencielles entre la victime et le</p>

politiques et initiatives en vigueur dans le domaine de la justice réparatrice	réparatrice	délinquant – sont en cours et sont en train d’être évalués.
Prévention du crime		
Activités prévues	Résultats escomptés et échéances	Résultats/Résultats déclarés
Soutenir des initiatives qui renforcent la capacité des collectivités à faire face au crime et à la victimisation	Participation accrue des collectivités aux initiatives de prévention du crime et à l’élaboration de solutions locales au crime et à la victimisation – <i>activité continue</i>	<p><b>Mise en œuvre des volets du programme du CNPC</b></p> <p>Au cours de l'exercice 2004-2005, le CNPC a soutenu 509 projets dans 261 collectivités. En 2004-2005, le CNPC a poursuivi son travail partout au Canada dans les milieux urbains et ruraux, ainsi que dans le Nord et les régions éloignées. Il continue de s'appuyer sur ses partenariats en collaborant avec les fonctionnaires fédéraux-provinciaux-territoriaux et municipaux, les secteurs de la santé, de la justice, de l'emploi, de l'habitation et les secteurs privé, universitaire et bénévole, ainsi qu'après d'organismes s'adressant aux jeunes, aux personnes âgées, aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits.</p> <p>En fournissant des renseignements, des outils, de la formation et des ressources, le CNPC est capable d'aider les collectivités à concevoir et à mettre en œuvre des projets de prévention du crime. De cette manière, le CNPC appuie les initiatives communautaires axées sur des résultats qui importent aux Canadiens, comme des initiatives visant à accroître la sécurité des maisons, des écoles et du voisinage.</p> <p><b>Programmes de financement du CNPC</b></p> <p>Le CNPC a mis sur pied cinq programmes de financement qui sont les éléments essentiels de la Stratégie nationale pour la prévention du crime. Ces programmes de financement sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le <b>Programme d'action des entreprises pour la prévention du crime (PAEPC)</b> invite le secteur privé à devenir une ressource, un partenaire actif et un chef de file en matière de prévention du crime.</li> <li>2. Le <b>Programme de mobilisation des collectivités (PMC)</b> aide les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de la base afin de prévenir le crime et la victimisation en abordant leurs causes profondes au niveau local.</li> <li>3. Le <b>Fonds d'investissement dans la prévention du crime (FIPC)</b> détermine « ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et les raisons de cet état de fait » en matière de prévention du crime. Le FIPC appuie certains projets témoins entrepris à l'échelle du Canada et encourage l'échange de renseignements sur les initiatives de prévention du crime au Canada.</li> </ol>

		<p>4. Le <b>Programme de partenariat en prévention du crime (PPPC)</b> appuie la participation des organismes non gouvernementaux qui peuvent contribuer à la prévention du crime dans les collectivités au moyen de renseignements, d'outils et de ressources. Les résultats sont appliqués dans l'ensemble du pays et ils visent à favoriser la participation communautaire à toutes les étapes de la prévention du crime.</p> <p>5. Le <b>Fonds stratégique pour la prévention du crime (FSPC)</b> appuie les projets de démonstration sur le passage de projets de prévention du crime indépendants et parfois isolés à des stratégies plus générales qui contribueront à l'acquisition de connaissances et à la prise de mesures concernant la prévention durable du crime par le développement social.</p>
Encourager et appuyer la participation des autres ordres de gouvernement et des organisations non gouvernementales à la prévention du crime	Coordination et intégration accrues des initiatives et des politiques en réponse au crime et à la victimisation — <i>activité continue</i>	<p><b>Consultation auprès des intervenants</b>  Dans le cadre du processus de renouvellement de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement fédéral, le CNPC a organisé à l'automne 2004 une série de consultations internes et externes auprès de ses partenaires et intervenants clés, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux. On a consulté plus de 300 partenaires et intervenants clés qui ont exprimé, dans l'ensemble, leur soutien global à l'égard du renouvellement de la Stratégie telle que proposée. Ils ont également appuyé le rôle de leader continu du gouvernement fédéral en matière de prévention du crime par l'intermédiaire de la Stratégie nationale.</p> <p>On a parachevé une politique sur la prévention du crime par le développement social des collectivités de Métis, d'Inuits et des Premières nations à l'intérieur et à l'extérieur des réserves. On a rédigé ce document relatif à la politique autochtone en collaboration avec des groupes autochtones nationaux et provinciaux, entre autres. Ce document fournit des lignes directrices détaillées sur le financement des projets de prévention du crime chez les Autochtones.</p> <p>La Stratégie nationale continue à contribuer de manière importante aux objectifs de la politique sociale du Canada en maintenant son engagement dans 16 initiatives fédérales, y compris la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, un Nouveau pacte pour les villes et les collectivités, l'Initiative nationale pour les sans-abri, l'Initiative de renouvellement de la justice pour les jeunes et l'Initiative de lutte contre la violence familiale.</p>
Soutenir la recherche et les projets pilotes desquels nous pouvons tirer des	Des stratégies efficaces et durables de prévention du crime qui répondent aux besoins	Dans le but constant de fournir de l'information instructive et transférable, la SNPC continue de produire des rapports qui transforment les résultats

<p>leçons clés et des pratiques exemplaires donnant une orientation nécessaire aux initiatives de prévention du crime</p>	<p>des collectivités partout au Canada — <i>activité continue</i></p>	<p>des projets et les leçons apprises en renseignements pratiques et utiles. En outre, on s'emploie actuellement à recueillir de l'information axée sur les résultats auprès des participants aux projets et à élaborer un cadre d'évaluation à trois niveaux pour l'initiative communautaire intégrée (ICI).</p> <p>On a distribué des ressources et un soutien stratégique aux diverses régions du pays afin de mettre de l'avant une approche mieux intégrée visant à bâtir des collectivités plus sûres en Colombie-Britannique, en Ontario, dans la région de l'Atlantique, au Manitoba et au Québec. À cet égard, cette stratégie, de concert avec les autres, doit soutenir des approches qui favorisent des stratégies de prévention efficaces et qui encouragent la collaboration.</p> <p>Le CNPC appuie les projets de données de géocodage relatives au crime dans six villes (Regina, Montréal, Halifax, Edmonton, Winnipeg, Thunder Bay) afin de mieux comprendre la distribution géographique du crime et les facteurs qui y sont associés.</p> <p>Le CNPC favorise le développement et la diffusion des connaissances et soutient les projets basés sur des résultats qui déterminent ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. En conservant cette orientation, le CNPC a terminé, en 2004-2005, l'exploration de données de 27 projets pilotes. Le Centre a également rédigé des feuillets d'information sur les résultats du projet et les leçons tirées qu'on prévoit diffuser à l'automne 2005 sur le site Web du CNPC. Le CNPC a également élaboré un plan visant à diffuser les résultats des projets canadiens et prévoit élaborer d'autres produits de connaissance en 2005-2006.</p> <p>Nous maintenons en permanence nos partenariats internationaux, ce qui nous permet d'augmenter nos connaissances et notre compréhension des pratiques de prévention du crime reconnues à l'échelle internationale. La vision du Canada quant à une approche équilibrée de la prévention du crime reflète les tendances internationales suivies par d'autres pays comme le Royaume-Uni, la Suède, l'Australie et plusieurs États américains.</p> <p>On a publié une édition spéciale de la <i>Revue canadienne de criminologie et de justice pénale</i>, dont le sujet était <i>La prévention du crime : Perspectives canadiennes et internationales</i>, afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire du lancement de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et du Centre</p>
---	---	--

		international pour la prévention de la criminalité (CIPC). Cette collaboration avec les universités canadiennes, les associations de justice pénale et le CIPC témoigne d'un désir et d'un besoin d'échanger des connaissances tirées d'expériences dans ce domaine et de profiter d'initiatives entreprises dans d'autres pays (notamment l'Australie, la Finlande, la France, l'Afrique du Sud, les États-Unis et le Royaume-Uni).
Concevoir des produits et des mécanismes afin d'appuyer la promotion de la Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) et la diffusion des produits, de l'information et des ressources de la SNPC	Connaissance accrue de ce « qui fonctionne » en matière de prévention du crime chez les partenaires clés et les intervenants communautaires et sensibilisation accrue du public aux stratégies efficaces de lutte contre le crime et la victimisation — <i>activité continue</i>	<p>Le CNPC a continué d'élaborer des contrôles fiables de responsabilisation au cours de la période d'évaluation. Le Centre a également achevé l'évaluation sommative de l'expansion de la phase II de la SNPC et a élaboré un Cadre d'imputabilité, de risque et de vérification régissant la SNPC afin de consolider la responsabilisation.</p> <p>En 2004-2005, on a entièrement mis en œuvre le Système de gestion de l'information sur les subventions et les contributions. Ce système contribue au compte rendu constant des résultats de projets et des indicateurs de rendement.</p> <p>En 2004-2005, la SNPC a continué à sensibiliser le public ainsi que certains groupes d'intervenants précis sur les questions et les initiatives concernant la prévention du crime. Le personnel du Centre national pour la prévention du crime a pris part à plus de 150 événements d'éducation du public, ateliers et annonces publiques, où il a également diffusé de l'information. Mis ensemble, ces événements ont attiré plus de 8 000 personnes représentant d'innombrables organisations. Le CNPC a également participé à plusieurs initiatives fédérales horizontales afin de contribuer à diffuser de l'information sur la prévention du crime, y compris la publication de deux articles dans la revue <i>Horizon rural</i>, distribuée à 445 000 personnes dans la province de Québec.</p> <p>Le CNPC aide le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) à élaborer des produits de prévention du crime à l'échelle nationale et internationale. Cette initiative comprend un site Web et la publication d'un bulletin mensuel (<a href="#">Centre international pour la prévention de la criminalité</a>).</p>
<b>Direction générale de la police des Autochtones</b>		
<b>Activités prévues</b>	<b>Résultats escomptés et échéances</b>	<b>Résultats/Résultats déclarés</b>
Négocier et renouveler des accords dotant les Premières nations de services policiers efficaces, responsables et	Accès des collectivités des Premières nations à des services de police des Premières nations efficaces, professionnels et	En 2004 -2005, la Direction générale de la police des Autochtones (DGPA) a négocié le renouvellement des cadres des services de police communautaire des Premières nations en Alberta, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Saskatchewan et au Yukon. À l'exclusion des ententes permanentes, on a négocié 52 modifications visant

adaptés à leur culture	adaptés aux différences culturelles à partir des ressources disponibles — <i>activité continue</i>	l'élargissement des ententes et procédé à 25 prolongations automatiques.
Promouvoir une norme plus stricte de gouvernance et de responsabilisation dans le cadre d'initiatives en matière de leadership et de formation, d'activités de reddition de comptes et de surveillance et d'échange de renseignements amélioré	Sensibilisation accrue aux responsabilités et aux obligations des autorités responsables des services de police — <i>activité continue</i>  Mesure et évaluation améliorées du rendement par la mise en œuvre d'un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats — <i>2004-2005</i>	Financement de deux ateliers nationaux pour les organismes directeurs de la police. Le premier, tenu en juin 2004, mettait l'accent sur la syndicalisation, la négociation collective et la gouvernance financière. Le second, organisé en janvier 2005, était axé sur les questions de dotation, la prévention de la criminalité, les récentes recherches sur les organismes directeurs de la police des Premières nations et les rôles et les responsabilités.  Financement du Comité directeur des groupes directeurs de la police des Premières nations (GDPPN) pour qu'il embauche un consultant et le charge d'élaborer des modules de formation afin d'aider les commissions de police auto-administrées à s'acquitter de leurs fonctions et de leurs responsabilités à l'égard des commissions de police des Premières nations, de la gouvernance financière et de la dotation.  Financement du Comité directeur des Groupes directeurs de la police des Premières nations pour qu'il rédige et distribue un bulletin semestriel à toutes les commissions de police auto-administrées. La première édition a été distribuée en janvier 2005.  On a accordé une prolongation jusqu'au 31 mars 2006 pour l'achèvement de l'évaluation.  Au total, la DGPA a procédé à sept vérifications financières en 2004-2005, par le truchement de Conseils et Vérification Canada (CVC). Ces vérifications devaient permettre d'évaluer le système de contrôle interne et les opérations financières du destinataire et de s'assurer que toutes les dispositions financières et non financières de l'accord de contribution étaient satisfaites.
Promouvoir au sein du gouvernement la prise en considération de services de police et de la sécurité publique dans le cadre d'initiatives plus vastes des Premières nations	Meilleure intégration fédérale des connaissances et de l'expérience en matière de conception des outils, des ressources et des partenariats appropriés pour assurer la sécurité publique dans les collectivités autochtones —	La DGPA a participé à une initiative interministérielle dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor en vue d'élaborer un cadre de travail horizontal pour les Autochtones présentant une vue d'ensemble des programmes autochtones du gouvernement fédéral. La DGPA, ainsi que ses partenaires du Secteur de la sécurité de la population et des partenariats et des organismes du Portefeuille de la SPPCC, ont contribué à mettre sur pied des « collectivités sûres et durables » dans le cadre de l'un des sept thèmes du cadre de travail horizontal pour les Autochtones.  Le Comité des sous-ministres adjoints sur la stabilité et le mieux-être des collectivités des Premières nations



	<i>activité continue</i>	<p>propose une approche fédérale horizontale aux projets visant à améliorer la sécurité et le bien-être des collectivités autochtones. Au cours de l'année 2004, les cinq sites pilotes ont appliqué cette approche à différentes étapes de leur développement, selon la capacité et les besoins de chacune des collectivités. L'un des projets pilotes les plus avancés met actuellement à l'essai une approche à guichet unique visant à financer des projets par le truchement d'un seul accord de financement et d'une seule structure de rapports.</p> <p>Grâce aux fonds du Programme de la police des Premières nations et de la prévention du crime, obtenus par l'intermédiaire de l'Initiative sur la prévention du crime et de la sécurité publique de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, la Direction générale de la police des Autochtones a financé plusieurs projets de prévention du crime en partenariat avec les services de police et les organismes des Premières nations en vue d'encourager le développement de collectivités sûres, saines et durables et de faciliter leur établissement. Tous les projets témoignent de leurs capacités à promouvoir le développement social par l'intermédiaire de projets de services de police basés sur la collectivité, à accroître la participation et la capacité des collectivités à prévenir les activités criminelles, à contribuer au développement de collectivités sûres et durables et à favoriser et à faciliter les partenariats.</p>
Améliorer les services de police pour les Autochtones à l'extérieur des réserves dans le cadre d'activités de partenariats qui sensibilisent les services de police à la culture et aux questions autochtones	Relations améliorées entre les Autochtones des milieux urbains et les services de police — <i>activité continue</i>	SPPCC, en partenariat avec les provinces, les municipalités, la police et les collectivités autochtones, a élaboré et coordonné certaines activités en vue d'améliorer les services de police offerts aux Métis ainsi qu'aux autres populations autochtones habitant à l'extérieur des collectivités des Premières nations et des Inuits. Un exemple illustrant cette initiative est notre soutien à l'égard du <i>Missing Women's Task Force</i> . Les fonds ont été dépensés de manière à assurer un endroit pour recevoir les familles des victimes pour leur donner des conseils et du soutien.

### Partenaires

La sécurité des collectivités nécessite la mobilisation d'un vaste réseau de partenaires dans de nombreux ordres de gouvernement et surtout au sein de nombreuses cultures et collectivités.

### Au Canada

SCC, CNLC, GRC, Bureau de l'enquêteur correctionnel, Santé Canada, ministère de la Justice du Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Pêches et Océans Canada, provinces, territoires et municipalités, services de police des Premières nations, Association des chefs de police des Premières nations, conseils de bande ou tribaux, aînés, dirigeants communautaires, Assemblée des Premières nations, Associations des services de réhabilitation sociale du Québec, Programme Parents-Secours du Canada, Association canadienne des chefs de police, Association canadienne des sociétés Elizabeth-

Fry, Association canadienne de justice pénale, Conseil canadien de développement social, Conseil canadien des ministres de l'Éducation, Association canadienne de santé publique, Institut canadien de formation, Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, Annonceurs responsables en publicité pour enfants, Congrès des peuples autochtones, Inuit Tapirisat du Canada, Fédération canadienne des municipalités, Société John Howard du Canada, Centre de prévention de la criminalité internationale, Associations nationales intéressées à la justice criminelle, Comité national mixte des hauts représentants officiels de la justice pénale, Réseau de résolution de conflits Canada, Pauktuutit Inuit Women's Association, Fondation pour les arts dans les prisons, Société Saint-Léonard du Canada, Services correctionnels et de la justice de l'Armée du Salut, Seventh Step Society of Canada, Ralliement national des Métis, Association des femmes autochtones du Canada et Association nationale des centres d'amitié.

## UN LEADERSHIP EFFICACE ET EFFICIENT DU PORTEFEUILLE

### En quoi est-ce important pour les Canadiens?

Établir une nouvelle orientation stratégique au sein d'une organisation n'est jamais une tâche facile. Cependant, la création de SPPCC offre l'occasion unique de réunir les points forts de plusieurs organismes en un tout cohérent. Un ministère fédéral unifié de la Sécurité publique et de la Protection civile exige une orientation stratégique solide et une approche de la gestion ministérielle cohérente et axée sur le service. Ces deux objectifs rassemblent en un élément commun la nécessité d'une structure forte qui ajoute une valeur stratégique au travail des autres directions générales du Ministère et qui coordonne d'une manière adéquate et équilibrée les liens stratégiques entre le Ministère et les organismes du Portefeuille. Un leadership efficace et efficient du Portefeuille constitue une fonction essentielle dans un éventail étendu et diversifié de sphères stratégiques. Qu'il s'agisse des services correctionnels, du système de justice pénale, des services de police et d'application de la loi, de la sécurité nationale et de la protection civile ou du contrôle des frontières et de la prévention du crime, un portefeuille de cette taille et de cette ampleur a besoin de cohésion pour atteindre ses objectifs, faire entendre sa voix et mener à bien ses activités.

### Affectation des ressources

Dépenses prévues (en milliers de \$)	Autorisations totales reçues	Dépenses réelles	ETP
37 949,7	52 772,6	48 090,7	235,0

### Priorités opérationnelles

- Établissement d'une orientation stratégique unifiée pour SPPCC;
- Soutien souple accordé en temps opportun à la ministre, à la sous-ministre et à la haute direction;
- Poursuite de la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilisation réunissant les cadres de la fonction de contrôleur moderne, de la modernisation des ressources humaines et du gouvernement en direct.

UN LEADERSHIP EFFICACE ET EFFICIENT DU PORTEFEUILLE		
Politique stratégique et affaires intergouvernementales		
Activités prévues	Résultats escomptés et échéances	Résultats/Résultats déclarés
Mettre en œuvre des structures et des processus de collaboration horizontale entre les directions générales des politiques, aux niveaux de la haute direction ainsi que des cadres intermédiaires et des agents.	Coordination appropriée et équilibrée des initiatives stratégiques du Ministère et du Portefeuille — <i>activité continue</i>	Mise sur pied d'un comité du directeur général sur la politique et la planification.  Le Comité des SMA sur les priorités du Portefeuille et la planification, composé de SMA provenant de SPPCC et des organismes du Portefeuille, a continué à se réunir et a confirmé quatre priorités stratégiques à long terme pour l'ensemble du Portefeuille.  Mise sur pied de groupes de travail spéciaux au niveau des SMA afin de coordonner les initiatives dans tous les centres de décision du Portefeuille.
Mettre en œuvre un processus de planification stratégique qui	Élaboration d'un cadre intégré et durable pour l'établissement efficace des priorités et la prise	Tenue d'ateliers visant à produire une analyse du contexte qui a été déposée devant les SMA du Ministère et du Portefeuille.

intègre l'analyse du contexte, la recherche et les volets évaluation et politique.	de décisions — <i>activité continue</i>	L'analyse du contexte a permis de relever plusieurs questions, y compris l'urgence de se pencher sur les questions canado-américaines, telles les priorités.  Élaboration continue des éléments d'évaluation du Cadre de gestion et de responsabilisation.
Élaborer un plan stratégique quinquennal intégré pour SPPCC servant de point de référence pour faire connaître au public le rôle, les responsabilités et les services du Ministère.	Amélioration de la compréhension et de la connaissance par le public de SPPCC, tant au Canada qu'à l'étranger, en vue d'améliorer la crédibilité, l'efficacité et l'établissement judicieux des priorités — <i>d'ici 2006</i>	Intégration continue de la planification et des activités d'établissement des priorités dans l'ensemble du Ministère.
Établir des structures et des processus de collaboration coordonnée du Portefeuille concernant les politiques en matière de sécurité publique.	Intégration accrue des efforts en matière d'élaboration de politiques, élaboration d'une approche cohérente d'établissement de priorités, définition des questions communes et des façons de travailler ensemble et prestation d'un soutien constant à la ministre — <i>activité continue</i>	La mise sur pied du Comité sur les priorités du Portefeuille et la planification se poursuit : on prévoit deux séances de réflexion afin d'évaluer et de confirmer les priorités à long terme.  À la suite du rapport Cormier, nous avons entamé des discussions afin de créer une unité de recherche spécialisée à SPPCC.  Création de groupes spéciaux afin de faciliter la coordination dans l'ensemble du Portefeuille.  La coordination de l'ensemble du Portefeuille a permis la mise en œuvre d'initiatives relatives à la Politique de sécurité nationale.
Donner des conseils stratégiques concernant les questions transsectorielles dans le domaine de la sécurité publique, y compris l'incidence des traités internationaux, les conventions et d'autres obligations du portefeuille de SPPCC	Maintien de liens horizontaux dans le secteur de la sécurité publique, assurance que SPPCC respecte ses obligations nationales et internationales et prestation de conseils stratégiques cohérents à la ministre, à la sous-ministre et à la haute direction — <i>activité continue</i>	La coordination, à l'échelle du Portefeuille, de la contribution aux traités internationaux clés et aux initiatives clés de l'ONU, notamment la Convention internationale contre la torture, le Groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire, la visite, au Canada, du Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones et le 11 <sup>e</sup> Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice criminelle (Bangkok, Thaïlande, avril 2005).  Le soutien au Comité des sous-ministres sur les droits de la personne, notamment fournir des conseils sur les nouveaux dossiers de droits de la personne à l'échelle internationale, comme les disparitions forcées et les solutions de rechange au renvoi.  La révision ministérielle et la prestation de conseils sur l'élaboration et la communication de l'Énoncé de la politique internationale du gouvernement (avril 2005).
Faire preuve de leadership dans la coordination et l'analyse stratégique	Coordination efficace des activités intergouvernementale; prestation de conseils	Appuyer la sous-ministre, à titre de membre du Conseil de l'information juridique, en lui fournissant des conseils sur les travaux de recherche, en cernant les priorités et en décelant les lacunes du savoir actuel.

<p>des affaires intergouvernementales pour SPPCC.</p>	<p>stratégiques concis et cohérents à la ministre, à la sous-ministre et à la haute direction dans le cadre de leurs rapports avec leurs homologues fédéraux, provinciaux, territoriaux et internationaux — <i>activité continue</i></p>	<p>Veiller à ce que des données et des renseignements fiables appuient le Ministère dans l'élaboration de ses politiques et la prise de décision.</p> <p>Coordonner la première réunion en 10 ans des ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de la gestion des urgences (GU) et la première réunion conjointe des ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de la GU et de la justice (Ottawa, janvier 2005).</p> <p>Faciliter un certain nombre de réunions bilatérales, aux niveaux des ministres et des sous-ministres, avec leurs homologues provinciaux, territoriaux, américains et étrangers clés, y compris les réunions de ministres responsables de la justice et des affaires internes des pays du G8 (Washington, mai 2004).</p> <p>Améliorer les relations de travail bilatérales avec le Department of Homeland Security (DHS) des États-Unis, y compris la coordination des réunions des hauts fonctionnaires du DHS et de SPPCC, qui ont lieu deux fois par année (Washington, avril 2004, et Ottawa, septembre 2004).</p>
<p>Diffuser des renseignements sur la sécurité publique au moyen de communications stratégiques.</p>	<p>Communications publiques souples et informatives répondant aux besoins en matière d'information de publics particuliers (p. ex. à l'échelle nationale, régionale ou locale) — <i>activité continue</i></p>	<p>Les produits ministériels revus et corrigés offrent une meilleure idée du rôle et des responsabilités du Ministère.</p> <p>Élaboration, à l'aide des résultats obtenus par les groupes de discussion, de matériel pour un nouveau site Web de SPPCC, qui sera mis en ligne à l'automne 2005.</p> <p>Outils en direct permettant de consulter le public.</p>
<p>Élaboration de lois habilitantes en vue de l'établissement du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.</p>	<p>Lois habilitantes en vue de l'établissement du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile — <i>adoption d'ici l'hiver 2005</i></p>	<p>Le texte législatif habilitant, projet de loi C-6, a obtenu la sanction royale le 23 mars 2005.</p>
<p>Aider la ministre et la sous-ministre à s'acquitter de leurs responsabilités à l'égard du Portefeuille au Parlement et au Cabinet, y compris la préparation de la ministre à la période des questions et à sa comparution devant les comités du</p>	<p>Soutien durable et conseils stratégiques à la ministre et à la sous-ministre pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités envers le Parlement et le Cabinet — <i>activité continue</i></p>	<p>De la documentation à l'intention de la ministre et de la sous-ministre a été élaborée afin d'appuyer ces dernières lors de leur comparution respective devant la Chambre des communes et le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale relativement au projet de loi C-6.</p> <p>Préparation, à point nommé, de notes pour la période des questions et de notes d'information à l'intention de la ministre et de la sous-ministre.</p>

Parlement et du Cabinet.		
Mettre en œuvre la Table ronde transculturelle sur la sécurité, composée de membres des collectivités pluralistes et diverses du Canada	Établissement d'un dialogue permanent avec les principaux intervenants non gouvernementaux pour améliorer les connaissances sur la façon de gérer les intérêts en matière de sécurité dans une société diversifiée; promotion de la compréhension et du respect mutuels - <i>en 2004-2005</i>	La Table ronde a été créée en février 2005.
<b>Gestion ministérielle</b>		
Moderniser la gestion des ressources humaines; mettre en œuvre un modèle de prestation directe des services pour les directions générales du Ministère et élaborer un plan de modernisation triennal qui met l'accent sur l'acquisition continue du savoir, la diversité, les langues officielles, les valeurs et l'éthique.	Stratégie en matière de ressources humaines permettant au Ministère de continuer d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste des personnes hautement qualifiées dans la fonction publique, qui sont représentatives de la société canadienne et qui possèdent les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs qui permettront à SPPCC de remplir son mandat — <i>activité continue</i>	En 2004-2005, le Ministère a mis sur pied et classifié de nouvelles structures de direction, pour lesquelles il a aussi engagé du personnel, afin de remplir son mandat et de soutenir ses principales activités. Au cours de ce processus de transition, on s'est surtout efforcé de respecter les exigences législatives en matière de relations de travail, de dotation en personnel, d'équité en emploi et de langues officielles ainsi que de soutenir et de promouvoir l'apprentissage continu, la formation professionnelle continue, la diversité, les langues officielles, les valeurs et l'éthique et la planification de la relève.
Mettre en œuvre le plan d'action pour la fonction de contrôleur moderne, y compris un cadre de gestion des risques, fondé sur les résultats de l'évaluation des capacités.	Intégration améliorée des renseignements sur le rendement financier et non financier, application de stratégies judicieuses de gestion des risques, niveaux appropriés de contrôle et de valeurs et d'éthique dans les décisions de gestion quotidiennes — <i>activité continue</i>	On a intégré les renseignements et les services en matière de gestion financière provenant de l'ancien Solliciteur général, du BPIEPC et du CNPC. On a élaboré un processus de planification opérationnelle afin d'assurer une coordination et une gestion stratégiques des priorités et des ressources dans l'ensemble du Ministère, facilitant les réaffectations, au besoin. Le Ministère a amélioré la coordination de la gestion financière du Portefeuille, particulièrement sur le plan des exercices de réaffectation dans l'ensemble du gouvernement et de l'harmonisation des priorités du Portefeuille, ainsi que des exigences connexes en matière de ressources.
Élaborer des cadres de gestion, de responsabilisation et	Obligation accrue des gestionnaires d'évaluer et de	Le Ministère a amorcé l'élaboration de cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) et de cadres de vérification axés sur les risques (CVAR)

<p>de vérification axés sur les résultats pour les initiatives stratégiques.</p>	<p>mesurer les initiatives et d'en rendre compte — <i>activité continue</i></p>	<p>pour la Stratégie nationale pour la prévention du crime, le Programme de bourses de recherche en l'honneur de Stuart Nesbitt-White et le Programme conjoint de protection civile.</p> <p>Ces cadres de travail permettent de gérer le rendement continu des initiatives et d'évaluer les résultats.</p> <p>De plus, au cours du dernier exercice, on a entrepris plusieurs vérifications des accords ministériels de contribution. Vous trouverez les rapports de vérification sur le site Web du Ministère.</p>
<p>Gouvernement en direct — continuer à ajouter au portail de la sécurité publique en y intégrant de l'information des provinces, des municipalités et des ONG; classer l'information par groupes de clients (p. ex. enfants, parents) et par région géographique; créer un réseau de sécurité plurigouvernemental.</p>	<p>Grâce à l'existence d'un guichet unique, les Canadiens et Canadiennes et leurs collectivités auront un meilleur accès à un large éventail de renseignements sur la sécurité publique, sans qu'il leur soit nécessaire de comprendre la répartition complexe des compétences en matière de sécurité publique entre les diverses administrations au Canada — <i>activité continue</i></p>	<p>Le portail de la sécurité publique fournit désormais des renseignements concernant la sécurité provenant de diverses administrations du Canada – gouvernements fédéral et provinciaux, municipalités –, de certaines ONG et d'organismes gouvernementaux internationaux. Au total, le site regroupe environ 60 organismes. Les renseignements sont organisés par catégorie et par thème, par sujet (Index de A à Z), par public cible (p. ex. les Autochtones, les enfants, les parents, les aînés, les enseignants et les jeunes) ainsi que par secteur géographique (section « Dans ma communauté »). De mars 2004 à mars 2005, on a noté une augmentation de 53 % de l'achalandage sur le site.</p>

### Partenaires

Pour établir des relations de gestion efficaces et efficientes au sein du Portefeuille, le Ministère collaborera étroitement avec les organismes du Portefeuille et les organismes centraux, notamment le Bureau du Conseil privé, Finances Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor, la Commission de la fonction publique, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

## RENDEMENT FINANCIER

Tableau financier 1

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activité (millions de dollars)						
Secteur d'activité	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005			
			Principaux estimés	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses Réelles
Conseil au solliciteur général	21	25,5	25,5	43,5	30,3	25,5
Police des Premières nations	72,5	92,7	96,4	96,4	93	92,6
Bureau de l'Inspecteur général du du SCRS	0,7	1	1,1	1,1	0,9	1
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile		135,2	203,8	206,3	180,3	135,3
Centre national pour la prévention du crime		55,7	74,8	74,8	59,5	56,9
Services exécutifs et soutien ministériel	38	54	12,4	12,4	58,6	54
<b>TOTAL</b>	<b>132,2</b>	<b>364,1</b>	<b>414</b>	<b>434,5</b>	<b>422,6</b>	<b>365,3</b>
TOTAL	132,2	364,1	414	434,5	422,6	365,3
Moins : Recettes non disponibles						
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	4,6	5,8	7,5	7,5	11,9	11,9
<b>Coût net du Ministère</b>	<b>136,8</b>	<b>369,9</b>	<b>421,5</b>	<b>442</b>	<b>434,5</b>	<b>377,2</b>
<b>Équivalent temps plein</b>	<b>332</b>	<b>691</b>	<b>772</b>	<b>799</b>	<b>799</b>	<b>808</b>
<b>Notes:</b>						
Les ressources comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et l'allocation du ministre						



**Tableau  
financier 2**

<b>Utilisation des ressources par secteur d'activité (en million de dollars)</b>							
Secteur d'activité	ETP	Dépenses opérationnelles	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Total brute des dépenses	Moins : Recettes non disponibles	Total net des dépenses
<b>Conseil (budget principal des dépenses)</b>	199	21,8		3,7	25,5	0	25,5
Dépenses prévues	224	39,8		3,7	43,5	0	43,5
<i>(autorisations totales)</i>	226	25,4		4,9	30,3	0	30,3
(Dépenses réelles)	187	20,9		4,6	25,5	0	25,5
<b>PSPPN</b>	51	9		87,4	96,4	0	96,4
Dépenses prévues	51	9		87,4	96,4	0	96,4
<i>(autorisations totales)</i>	51	30,1		63	93,1	0	93,1
(Dépenses réelles)	48	29,8		62,9	92,7	0	92,7
<b>BIG_SCRS</b>	9	1,1			1,1	0	1,1
Dépenses prévues	9	1,1			1,1	0	1,1
<i>(autorisations totales)</i>	9	0,9			0,9	0	0,9
(Dépenses réelles)	9	1			1	0	1
<b>BPIEPC</b>	306	49,8		154	203,8	0	203,8
Dépenses prévues	308	52,3		154	206,3	0	206,3
<i>(autorisations totales)</i>	226	26,3		154	180,3	0	180,3
(Dépenses réelles)	210	26,8		108,4	135,2	0	135,2
<b>CNPC</b>	100	18,1		56,7	74,8	0	74,8
Dépenses prévues	100	18,1		56,7	74,8	0	74,8
<i>(autorisations totales)</i>	100	12,1		47,3	59,4	0	59,4
(Dépenses réelles)	102	11,8		45,2	57	0	57
<b>Services exécutifs</b>	107	12,4			12,4	0	12,4
Dépenses prévues	107	12,4			12,4	0	12,4
<i>(autorisations totales)</i>	187	58,6			58,6	0	58,6
(Dépenses réelles)	252	54			54	0	54
<b>Budget principal des dépenses</b>	772	112,2	0	301,8	414	0	414
Dépenses prévues	799	132,7	0	301,8	434,5	0	434,5
<i>(autorisations totales)</i>	799	153,4	0	269,2	422,6	0	422,6
(Dépenses réelles)	808	144,3	0	221,1	365,4	0	365,4

**Tableau financier 3**  
**Crédits votés et législatifs (en milliers de dollars)**

Crédit	Nom du crédit	2004–2005			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1	Dépenses de fonctionnement	100 944,4	121 469,4	141 232,7	132 093,4
5	Subventions et contributions	301 792,6	301 792,6	269 167,6	220 990,8
(S)	Ministre de SPPCC recevant un salaire et une allocation pour automobile	70	70	70,9	70,9
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	11 209	11 209	12 150,6	12 150,6
	<b>Total</b>	<b>414 016</b>	<b>434 541</b>	<b>422 621,8</b>	<b>365 305,7</b>

**Tableau financier 4**  
**Coût net pour le Ministère**

(en milliers de dollars)	<b>2004-2005</b>
Total des dépenses réelles	<b>365 305,7</b>
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	4 297,1
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	4 525,4
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	–
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	3 071,2
Total : <i>Services reçus à titre gracieux</i>	<b>11 893,7</b>
<i>Moins : Recettes non disponibles</i>	
<b>2004-2005 coût net pour le Ministère</b>	<b>377 199,4</b>

Tableau financier 5

<b>Paiements de transfert par secteur d'activité (par millions de dollars)</b>					
<b>Secteur d'activité</b>	<b>Dépenses réelles 2002-2003</b>	<b>Dépenses réelles 2003-2004</b>	<b>Dépenses prévues</b>	<b>2004-2005</b>	
				<b>Autorisations totales</b>	<b>Dépenses réelles</b>
<b>SUBVENTIONS</b>					
Conseil au solliciteur général	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile		0,1	0,6	0,6	0,6
Centre national de la prévention du crime		31,4	46,2	37,9	35,3
<b>Total des subventions</b>	<b>1,8</b>	<b>33,3</b>	<b>48,6</b>	<b>40,3</b>	<b>37,7</b>
<b>CONTRIBUTIONS</b>					
Conseil au solliciteur général	2,7	1,3	1,9	3,1	2,8
Police des Premières nations	48,3	53,9	87,4	63	62,9
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile		125,9	153,5	153,4	107,8
Centre national de la prévention du crime		10,9	10,5	9,4	9,9
<b>Total des contributions</b>	<b>51</b>	<b>192</b>	<b>253,3</b>	<b>228,9</b>	<b>183,4</b>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>52,8</b>	<b>225,3</b>	<b>301,8</b>	<b>269,2</b>	<b>221,1</b>

## LISTE DES EXAMENS ET DES ÉVALUATIONS DE 2004-2005

Les évaluations qui suivent ont été effectuées par le Ministère en 2004-2005:

- Évaluation à mi-mandat de l'étendue de l'étape II de la Stratégie nationale pour la prévention du crime, portant sur 2001-2003
- Évaluation-bilan de l'étape II de la Stratégie nationale pour la prévention du crime (NCPS), portant sur 1998-2001
- Évaluation [formative] provisoire : Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones
- Évaluation de deux volets de l'Initiative des services correctionnels efficaces : engagement des citoyens et sensibilisation du public (rapport final)
- Évaluation du Projet de justice coopérative : un programme de justice réparatrice  
[http://www.psepc.gc.ca/publications/corrections/cjp/cjp\\_toc\\_f.asp](http://www.psepc.gc.ca/publications/corrections/cjp/cjp_toc_f.asp)

On affichera dès que possible les évaluations sans liens, avec la page Web.

### Initiatives horizontales

Initiative horizontale	Organismes partenaires
Formation en matière d'attaque à l'arme chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (ACBRN)	Santé Canada, Commission canadienne de sûreté nucléaire, Défense nationale et GRC
Lutter contre le crime organisé	GRC, Service correctionnel du Canada, Justice Canada, Agence des services frontaliers du Canada, SCRS, Citoyenneté et Immigration Canada, Environnement Canada, Affaires étrangères du Canada, Communautés des Premières nations, provinces, territoires, municipalités et responsables de l'application de la loi
Stratégie nationale antidrogue	GRC, Service correctionnel du Canada, Santé Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Justice Canada
Accès légal	GRC, SCRS, Défense nationale, Justice Canada, associations de police et secteur privé
Intégration de l'information de la justice	Centre canadien de la statistique juridique, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, Justice Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles, GRC, Secrétariat du Conseil du Trésor, et provinces et territoires
Capacité nationale de lutte contre le terrorisme	Défense nationale, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Transports Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Justice Canada, Affaires étrangères du Canada, Environnement Canada, SCRS, GRC, ministère des Finances, Bureau du Conseil privé, provinces et territoires, premiers intervenants, département américain de la Sécurité intérieure, Home Office du Royaume-Uni, Secrétaire australien à la Justice
Équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés financiers	GRC, Justice Canada, Finances Canada
Intervention intégrée de contrôle des produits de la criminalité	GRC, Justice Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et Agence des services frontaliers du Canada
Initiative de l'approche correctionnelle judiciaire	Service correctionnel du Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles, ministère de la Justice, Affaires indiennes et du Nord, Fondation autochtone de guérison, Organismes nationaux de bénévolat et Collectivités autochtones
Gouvernement en direct	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence du revenu du Canada, Agence des services frontaliers du Canada, Centre des armes à feu Canada, Garde côtière canadienne, Agence canadienne d'inspection

	<p>des aliments, SCRS, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, Affaires étrangères du Canada, Justice Canada, Environnement Canada, Agence des consommateurs de produits et services financiers, Pêches et Océans Canada, Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Industrie Canada, Défense nationale, Commission nationale des libérations conditionnelles, Ressources naturelles Canada, Secrétariat national de recherche et de sauvetage (Défense nationale), Parcs Canada (Patrimoine canadien), Bureau du Conseil privé, GRC, Développement social Canada, Statistique Canada, Transports Canada, Secrétariat du Bureau de la sécurité des transports du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, Manitoba, Ontario, Nouveau-Brunswick (divers ministères), ville de Winnipeg, organisations non gouvernementales, Cyberaide.ca, SécuriJeunes Canada</p>
--	--

## Stratégie de développement durable

En février 2004, le Ministère a déposé la stratégie de développement durable pour la période 2003-2006. Le tableau ci-dessous renferme un résumé des cibles fixées pour la durée du plan.

<b>BUT</b>		
<b>1.0 Examiner dans quelle mesure le Ministère comprend la dimension sociale du développement durable, surtout à l'échelle des collectivités, et comment il y contribue</b>		
<b>OBJECTIF</b>		
<b>1.1 Évaluation de l'incidence à long terme des services de police communautaires dans les collectivités des Premières nations</b>		
<b>ACTIVITÉ</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>Réalisations au 31 mars 2005</b>
Effectuer des études sur les collectivités	Effectuer un sondage sur la satisfaction de 25 collectivités du Québec d'ici le 31 mars 2005  Commencer des études de cas dans les collectivités sur l'efficacité et la viabilité des services de police des Premières nations d'ici le 31 mars 2005	Terminé.  Ébauche finale reçue.
Élargir le programme de recherche de la PPPN afin d'englober les services de police des Premières nations offerts dans tout le Canada	Mettre à jour le programme de recherche d'ici le 31 mars 2005 pour corriger les lacunes	Programme de recherche mis à jour. On s'attaque aux lacunes.
Évaluation des programmes de la PPPN	Former un groupe de travail responsable de l'évaluation d'ici juin 2004  Le groupe de travail doit terminer le cadre d'évaluation et choisir des ententes précises en vue d'une analyse approfondie  Conclure un contrat de services de consultation d'ici le 31 mars 2005	Le groupe de travail a été mis sur pied.  Le cadre a été terminé.  Le contrat de services de consultation a été octroyé.
Évaluation de l'incidence de la sécurité publique et des services de police sur la	Mener une étude sur la corrélation entre le développement économique et les	Projet accompli.



planification communautaire	services de police des Premières nations d'ici le 31 mars 2005	
-----------------------------	--	--

**OBJECTIF**

**1.2 Coordination et collaboration entre les ministères fédéraux concernant les objectifs d'une politique et des indicateurs de rendement communs**

ACTIVITÉ	OBJECTIFS	Réalisations au 31 mars 2005
Direction du Comité directeur sur la stabilité et le mieux-être des collectivités des Premières nations.	D'ici décembre 2004, rédiger un cadre de référence conforme au mandat du Comité afin d'orienter la portée des activités de ce dernier.  Élaborer un cadre d'évaluation d'ici mars 2005 pour évaluer les rouages interministériels et intraministériels qui appuient le Comité	Projet terminé le 31 mars 2005.  En cours. Un rapport d'étape a été produit (août 2005). On y précise l'état d'avancement du projet pilote et on y évalue le processus adopté par le groupe de travail. Ce dernier a donné son appui à la tenue d'une séance de planification stratégique pour choisir les indicateurs. La séance aura lieu avant le 31 décembre 2005.
Participation aux travaux interministériels sur la planification communautaire globale.	Établir, d'ici janvier 2005, une stratégie de participation de la collectivité qui comprendrait des principes fondamentaux en matière de participation aux projets.	Projet terminé avant le 31 mars 2005.
Partenariats et initiatives conjointes avec d'autres ministères concernant les questions d'intérêt commun.	Mettre en œuvre d'ici mars 2005 cinq projets pilotes qui favorisent une intervention pluridimensionnelle et proactive dans les situations à risque élevé.	Cinq projets pilotes ont été choisis et en sont à différentes étapes de réalisation. Deux autres sites potentiels ont été retenus et pourraient faire l'objet d'un examen en août de 2005 (Hobbema, Cambridge Bay).

**BUT**

**2.0 Approfondir la méthode qu'applique le Ministère pour corriger les effets de ses activités sur l'environnement**

**OBJECTIF**

**2.1 Améliorer la sensibilisation aux questions de développement durable et la formation à cet égard afin de réduire les impacts environnementaux des activités, en se basant sur la formation et les efforts de sensibilisation de la SDD de 2000**

ACTIVITÉ	OBJECTIFS	Réalisations au 31 mars 2005
----------	-----------	------------------------------

<p>Déterminer les domaines qui se prêtent à des campagnes d'affichage et définir les messages clés</p> <p>Concevoir et imprimer le matériel</p> <p>Lancer et gérer une campagne</p> <p>Remanier le site intranet sur l'écologisation pendant l'exercice 2004-2005</p>	<p>Élaborer, pour SPPCC, une campagne de sensibilisation pour inciter les employés à prendre des mesures afin de parvenir au développement durable au cours de la période 2003-2006</p>	<p>Les campagnes initiales ont été établies pour le Solliciteur général du Canada; le nouveau Ministère tiendra une campagne reformulée en fonction de la nouvelle stratégie, qui sera élaborée en 2006.</p>
<p>Communiquer aux employés la mise à jour sur la SDD chaque année</p>	<p>Mettre à jour le plan de communication de SPPCC d'ici le 31 mars 2005</p> <p>Critères en matière d'approvisionnement écologique utilisés dans toutes les décisions du Ministère relatives aux achats d'ici 2006-2007</p>	<p>Les plans initiaux et les critères ont été établis pour le Solliciteur général du Canada; la stratégie qui sera élaborée pour le nouveau ministère en 2006 abordera probablement ces questions, y compris celle de l'approvisionnement écologique.</p>

## OBJECTIF

### 2.2 Maintenir les niveaux de réduction des déchets

ACTIVITÉ	OBJECTIFS	Réalisations au 31 mars 2005
<p>Procéder à une vérification annuelle des déchets et déterminer les progrès réalisés quant à l'atteinte des objectifs</p> <p>Confirmer tous les ans les objectifs en matière de réacheminement des déchets</p>	<p>D'ici le 31 mars 2005, établir, pour SPPCC, une cible en matière de réacheminement des déchets</p>	<p>Le fait que le ministère du Solliciteur général soit devenu SPPCC, qui est un ministère plus large, et le déménagement prévu dans de nouveaux locaux, a retardé la vérification des déchets. Celle-ci n'aura pas lieu tant que la nouvelle vérification ne sera pas au point, en 2006.</p>

## Lois administrées par le Ministère et les organismes du Portefeuille

Il importe de noter que, par suite de la réorganisation de l'administration fédérale le 12 décembre 2003, plusieurs des fonctions et responsabilités de la ministre et plusieurs des lois appliquées par le nouveau ministère et ses organismes font l'objet de décrets rendus en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*.

Il importe aussi de noter que, par suite de la réorganisation de l'administration fédérale, la solliciteure générale, en vertu d'un décret, peut maintenant être désignée sous le nom de « vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile » aux fins administratives. Toutefois, lorsqu'elle remplit une tâche qui a une valeur juridique comme la signature d'un document juridique ou qu'elle s'acquitte d'une fonction ou d'une responsabilité prévue par la loi, la ministre doit encore être désignée sous le nom de « solliciteure générale du Canada » jusqu'à l'entrée en vigueur du projet de loi C-6 (*Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada et modifiant et abrogeant certaines lois*). Pour éviter toute confusion, lorsque qu'elle remplit une fonction *juridique*, la ministre peut le faire à titre de « solliciteure générale du Canada (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile) ».

**La solliciteure générale (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile) assume l'entière responsabilité des lois suivantes devant le Parlement :**

- *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*
- *Loi sur le casier judiciaire*
- *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*
- *Loi sur les armes à feu*
- *Loi sur les prisons et les maisons de correction*
- *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*
- *Loi sur le transfèrement international des délinquants*
- *Loi sur le programme de protection des témoins*

SPPCC ou ses organismes appliquent les lois suivantes en totalité ou en partie. Certaines prévoient des fonctions précises pour la ministre, que celle-ci remplit exclusivement ou de concert avec d'autres ministres :

### **Ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC)**

- *Loi sur le ministère du Solliciteur général* (sera bientôt remplacée par le projet de loi C-6, la *Loi constituant le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada et modifiant et abrogeant certaines lois*)
- *Loi sur la protection civile*

\*OCIPEP is now part of the Emergency Management and National Security Branch of PSEPC. The First Nations Policing Program and National Crime Prevention Centre do not administer specific legislation.

### **Gendarmerie royale du Canada (GRC)**

- *Loi sur la médaille canadienne de maintien de la paix*
- *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*
- *Code criminel*
- *Loi sur le casier judiciaire*
- *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*
- *Loi sur l'accise*
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*
- *Loi sur les armes à feu*
- *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*
- *Loi sur la défense nationale*
- *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*
- *Loi sur les infractions en matière de sécurité*
- *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*
- *Loi sur le programme de protection des témoins*

#### **Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) :**

- *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*
- *Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)*
- *Loi sur la citoyenneté*
- *Loi sur l'équité en matière d'emploi*
- *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*
- *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*

#### **Service correctionnel du Canada (SCC) :**

- *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*
- *Code criminel*
- *Loi sur l'extradition*
- *Loi sur la sécurité de la vieillesse*
- *Loi sur les prisons et les maisons de correction*
- *Loi sur le transfèrement international des délinquants* Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)
- *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*
- *Code criminel*
- *Loi sur le casier judiciaire*

#### **National Parole Board**

- *Corrections and Conditional Release Act*
- *Criminal Code*
- *Criminal Records Act*

#### **Canada Firearms Centre**

- *Firearms Act*

#### **Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)**

- *Loi sur l'aéronautique*
- *Loi de mise en oeuvre de la Convention sur les mines antipersonnel (par l'intermédiaire de la LLEI)*
- *Loi sur l'Administration du pont Blue Water*
- *Loi sur les engrais*
- *Loi sur la gestion des finances publiques*
- *Loi sur les armes à feu*
- *Loi sur l'inspection du poisson*
- *Loi sur les pêches*

- *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*
- *Loi sur les produits agricoles au Canada*
- *Loi sur l'Agence des douanes et des revenus du Canada*
- *Loi sur les grains du Canada*
- *Loi sur la Société canadienne des postes*
- *Loi sur la marine marchande du Canada*
- *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Chili*
- *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica*
- *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Israël*
- *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis*
- *Loi sur la Commission canadienne du lait*
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999*
- *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*
- *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*
- *Loi sur la Commission canadienne du blé*
- *Loi sur le transport aérien*
- *Loi de mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques (par l'intermédiaire de la LLEI)*
- *Loi de mise en oeuvre de l'Accord sur la Station spatiale internationale civile*
- *Loi sur la protection des pêcheries côtières*
- *Loi sur le cabotage*
- *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*
- *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*
- *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction*
- *Loi sur le droit d'auteur*
- *Code criminel*
- *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*
- *Loi sur les douanes*
- *Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les douanes et l'accise*
- *Tarif des douanes*
- *Loi sur les aliments et drogues*
- *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales*
- *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*
- *Loi sur les produits dangereux*
- *Loi sur la santé des animaux*
- *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*
- *Loi sur l'importation des boissons enivrantes*
- *Loi sur les topographies de circuits intégrés*
- *Loi sur la Commission de la frontière internationale*
- *Loi sur les additifs à base de manganèse*
- *Loi sur l'inspection des viandes*
- *Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles (non en vigueur)*
- *Loi sur la sécurité des véhicules automobiles*
- *Loi sur l'Office national de l'énergie*
- *Loi sur la protection des eaux navigables*
- *Loi de mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*
- *Loi sur l'énergie nucléaire*
- *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*
- *Loi sur les produits antiparasitaires*
- *Loi sur le pilotage*
- *Loi sur la protection des obtentions végétales*
- *Loi sur la protection des végétaux*
- *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*
- *Loi sur le précontrôle*
- *Loi sur la protection des renseignements personnels*
- *Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*
- *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*
- *Loi sur la quarantaine*
- *Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le havre de Québec*
- *Loi sur les dispositifs émettant des radiations*
- *Loi sur la radiocommunication*

- *Loi sur la production de défense*
- *Loi sur le ministère de la Santé*
- *Loi sur le ministère de l'Industrie*
- *Loi sur l'administration de l'énergie*
- *Loi sur l'efficacité énergétique*
- *Loi sur l'accise*
- *Loi sur l'accise, 2001*
- *Loi sur la taxe d'accise*
- *Loi sur les explosifs*
- *Loi sur les exportations*
- *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts*
- *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*
- *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*
- *Loi relative aux aliments du bétail*
- *Loi sur les semences*
- *Loi sur les mesures économiques spéciales*
- *Loi sur les mesures spéciales d'importation*
- *Loi sur la statistique*
- *Loi sur les télécommunications*
- *Loi sur l'étiquetage des textiles*
- *Loi sur les marques de commerce*
- *Loi sur le transport des marchandises dangereuses, 1992*
- *Loi sur les Nations Unies*
- *Loi sur les bateaux sauveteurs des États-Unis*
- *Loi sur les forces étrangères présentes au Canada*
- *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*

### Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Margaret Bloodworth	Sous-ministre de Sécurité publique et Protection civile Canada	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Patricia Hassard	Sous-ministre adjointe principale, Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Sous-ministre adjointe, Secteur de la sécurité de la population et des partenariats	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Mary Chaput	Sous-ministre adjointe, Gestion ministérielle	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Marc Whittingham	Sous-ministre adjoint, Relations inter-organisationnelles et publiques du Portefeuille	(613) 949-6435	(613) 949-2931
Diane MacLaren	Sous-ministre adjointe, Police, application de la loi et interopérabilité	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	Inspectrice générale du SCRS	(613) 949-0675	(613) 993-8303
Tony Ritchie	Directeur général, Politiques stratégiques et affaires intergouvernementales	(613) 949-0675	(613) 991-4534
Tony Ritchie	Directeur général, Services ministériels et exécutifs	(613) 991-2897	(613) 991-4534
Daniel Lavoie	Directeur général, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Mary Campbell	Directrice générale p. i., Affaires correctionnelles et justice pénale	(613) 991-2952	(613) 990-8295
Gilles Rochon	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613) 991-0691
Christine Miles	Directrice générale p. i., Application de la loi et crime organisé	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Helen Banulescu	Directrice générale p. i., Politiques en matière de police	(613) 991-1632	(613) 990-3984
Greg Wright	Directeur exécutif, Secrétariat de l'Intégration de l'information de la justice	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Eleanor King	Directrice exécutive, p. i., Centre national de prévention du crime	(613) 957-9639	(613) 946-9996
Robert Lesser	Directeur général, Opérations (GMUSN)	(613) 991-3576	(613) 991-4669
Kimber Johnston	Directeur général, Politique (GMUSN)	(613) 990-3270	(613) 954-8433
Bob MacDougall	Directeur général, Préparation et rétablissement (GMUSN)	(613) 998-0035	(613) 954-7797
Vicki Kohse	Dirigeante principale p. i. de l'Information	(613) 944-4878	(613) 990-8297
Gisèle Parent	Directrice, Secrétariat de la Table ronde	(613) 949-0678	(613) 990-3487

	transculturelle sur la sécurité		
Richard Fiutowski	Avocat général et directeur des Services juridiques Services	(613) 991-2886	(613) 990-8307
<b>Adresse du Bureau national du Ministère :</b> 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8			
<b>Adresse de la page d'accueil du Ministère :</b> <a href="http://www.psepc-sppcc.gc.ca">www.psepc-sppcc.gc.ca</a>			
<b>Bibliothèque et centre de documentation :</b> (613) 991-2787			